Revue de l'OTAN

L'objectif de cette revue, publiée sous l'autorité du Secrétaire général, est de contribuer à une discussion constructive des thèmes atlantiques. Les articles qui y figurent ne représentent donc pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres ou de l'OTAN.

Rédacteur en chef: Christopher Bennett
Rédactrice en chef adjointe: Vicki Nielsen
Assistante de production: Felicity Breeze
Présentation: Studio graphique OTAN

Editeur responsable: Directeur de l'information et de la presse
OTAN, B-1110 Bruxelles

Imprimé en Belgique par Les Editions Européennes
© OTAN

revieweditor@hq.nato.int
publications@hq.nato.int

Les articles peuvent être reproduits sous réserve de l'autorisation de la Rédaction et de la mention de leur origine. La reproduction des articles signés doit porter le nom de l'auteur.

La Revue de l'OTAN est publiée périodiquement en français ainsi qu'en allemand - *NATO Brief;* en anglais - *NATO Review;* en danois - *NATO Nyt;* en espagnol - *Revista de la OTAN;* en grec - *Deltio NATO;* en hongrois - *NATO Tükör;* en italien - *Rivista della OTAN;* en néerlandais - *NAVO Kroniek;* en norvégien - *NATO Nytt;* en polonais - *Przeglad NATO;* en portugais - *Noticias da OTAN;* en tchèque - *NATO Review* et en turc - *NATO Dergisi*.

Un numéro en islandais est disponible une fois par an - NATO Fréttir, et des numéros sont aussi publiés occasionnellement en russe et en ukrainien.

La *Revue de l'OTAN* se trouve également sur le site web de l'OTAN, à l'adresse www.nato.int/docu/review.htm

On peut se procurer gratuitement des exemplaires de la Revue en s'adressant au:

Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN
1110 Bruxelles, Belgique
Télécopie: (32-2)707.4579
Courrier électronique: distribution@hq.nato.int

Pour le Canada, l'adresse est la suivante:

Direction des communications sur la politique étrangère
Ministère des Affaires extérieures
et du commerce international
Promenade Sussex, 125
OTTAWA, ONTARIO K1A OG2

Dans la présente publication, toute référence à l'ex-République yougoslave de Macédoine est accompagnée d'un astérisque (*) renvoyant à la note de bas de page suivante: La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

sommaire

Infos OTAN
4
Brèves nouvelles de l'Alliance

Cinq ans après Dayton
6
Quel avenir pour la Bosnie?
Gerald Knaus et Marcus Cox dressent un bilan de la paix en Bosnie cinq ans après la fin des combats et analysent les perspectives d'un processus autonome.

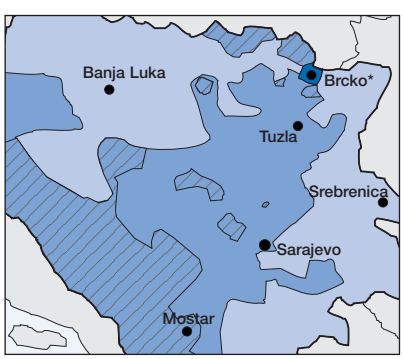

12
A la recherche de solutions en matière de sécurité
David Lightburn examine le paysage militaire de la Bosnie et analyse les programmes internationaux visant à instaurer une sécurité à long terme.

© Reuters

EN COUVERTURE
Les soldats américains de la Force de mise en œuvre (IFOR) se déploient en Bosnie-Herzégovine en décembre 1995 pour superviser l'application de l'Accord de Dayton.

16
La guerre des médias
Daniel Deluce évoque la réforme des médias en Bosnie, qui a vraiment commencé lorsque les soldats de la paix se sont emparés des émetteurs de la télévision serbe bosniaque.

Le debat de la revue
22
Est-il temps de réécrire Dayton?
Tony Borden contre Daniel Serwer
En récrivant Dayton, apporterait-on à la Bosnie une aide ou un obstacle? Comment pourrait-on procéder?

Volume 48
Hiver 2000-2001

LA REVUE ANALYSE

28
Les Partenaires sur l'Internet

29
La planification des secours en cas de catastrophe en Albanie

CHRONIQUE LITTERAIRE DE LA REVUE

30
La Bosnie dans les textes
Christopher Bennett passe en revue les ouvrages sur la Bosnie publiés ces dix dernières années.

QUESTIONS DE SECURITE

32
Repenser la sécurité
Chris Donnelly met en lumière les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité et insiste sur la nécessité d'adopter des stratégies musclées pour les combattre.

Avant-propos

Lorsque Paul-Henri Spaak, qui fut l'un de mes prédécesseurs, lança la *Revue de l'OTAN*, à la fin des années 50, il le fit parce qu'il croyait au pouvoir des idées, à l'importance du débat dans les prises de décisions et aux avantages de l'analyse critique. Il avait, évidemment, tout à fait raison, et, dans le contexte de la Guerre froide, la *Revue de l'OTAN* devint une grande tribune pour l'étude de nouvelles approches face aux défis très précis qui se posaient alors en matière de sécurité.

Plus de 40 années se sont écoulées, et l'environnement de sécurité euro-atlantique est devenu pratiquement méconnaissable. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une plus large gamme de défis de sécurité, qui va de la gestion des crises au maintien de la paix, à la prolifération et au terrorisme. Nous avons en même temps de nouvelles possibilités de construire la paix et la sécurité dans toute la zone euro-atlantique, grâce à une coopération et à un partenariat créatifs et bien ciblés. Dès lors, les idées neuves, les discussions ouvertes et la recherche de la qualité sont sans doute plus nécessaires que jamais. C'est pourquoi nous avons actualisé et remanié la *Revue de l'OTAN*. Naturellement, celle-ci restera un instrument de dialogue constructif sur les questions atlantiques et servira toujours de tribune à un échange d'idées et à un débat réfléchis et démocratiques. Sur ce plan, rien ne changera. Cependant, la *Revue de l'OTAN* actualisée analysera de façon encore plus stimulante les problèmes de sécurité d'aujourd'hui et de demain, afin d'apporter une contribution marquante à l'étude des questions et à la prise des décisions au niveau international. Elle bénéficiera aussi d'une présentation plus conviviale. Vous avez en main le premier numéro de la *Revue de l'OTAN* sous sa nouvelle forme, et j'espère que vous en trouverez la lecture agréable.

Ce numéro de la *Revue de l'OTAN* se prête particulièrement bien aux améliorations et aux adaptations. Il marque le cinquième anniversaire du déploiement de la première mission de l'OTAN consacrée au maintien de la paix, opération qui a fondamentalement transformé l'Alliance et son rôle dans la sécurité euro-atlantique. Et si, depuis, l'Alliance en est venue à assumer une série de missions et de rôles nouveaux, contribuer à la stabilité et à la sécurité de la Bosnie-Herzégovine demeure pour l'OTAN une mission essentielle. Au cours des cinq années qui ont suivi le premier déploiement en Bosnie de la force dirigée par l'OTAN, la situation s'est largement améliorée et il n'y a pas eu de reprise des hostilités. Pourtant, alors que nous entrons dans le XXIe siècle, il s'est parfois révélé difficile de trouver les réponses à des problèmes complexes et à long terme, et il est de plus en plus important d'analyser ces problèmes en toute franchise, afin d'arriver à des solutions durables. Je suis sûr que vous verrez dans ce numéro de la *Revue de l'OTAN* une contribution majeure à ce grand débat.

Lord Robertson

INFOS OTAN

Visite au Kosovo

Le 30 novembre, **Lord Robertson** s'est rendu au **Kosovo**, où il a mis en garde à la fois les Serbes et les Albanais de souche contre tout soutien aux extrémistes militants dans la vallée de Presevo.

Le 28 novembre, à l'OTAN, **Lord Robertson** a rencontré la Présidente lettonne **Vaira Vike-Freiberga** pour discuter avec elle des préparatifs d'une éventuelle adhésion de son pays à l'OTAN. Il a ensuite rencontré le Président polonais **Aleksander Kwasniewski** pour discuter avec lui de la réforme de la défense de la Pologne.

Le Premier ministre slovaque **Mikulas Dzurinda** a rencontré **Lord Robertson** à l'OTAN le 24 novembre.

Les 22 et 23 novembre, **Lord Robertson** a effectué une visite en **Turquie**, où il a rencontré le Premier ministre **Bülent Ecevit** et a prononcé une allocution devant la Fondation des études économiques et sociales de Turquie.

Le 22 novembre, le chancelier **Gerhard Schröder** a effectué une visite à l'OTAN pour y discuter avec **Lord Robertson** des derniers développements intervenus dans la coopération UE-OTAN en matière de sécurité, de la réforme de la défense de l'Allemagne et de la situation dans les Balkans.

Lord Robertson a assisté à la 46e session annuelle de l'**Assemblée parlementaire de l'OTAN**, qui s'est tenue à **Berlin** du 18 au 21 novembre.

Entretien avec M. Soros

Le 9 novembre, **George Soros** a effectué une visite à l'OTAN pour y discuter avec **Lord Robertson** d'une éventuelle coopération dans le domaine du renforcement de la société démocratique en Europe du sud-est et en Asie centrale.

Le 20 novembre, le Premier ministre bulgare **Ivan Kostov** a rencontré **Lord Robertson** à l'OTAN pour parler de la réforme des institutions militaires, des préparatifs de la Bulgarie en vue d'une éventuelle adhésion à l'OTAN et des développements enregistrés dans l'Europe du sud-est.

Les 8 et 9 novembre, le **Comité militaire** de l'OTAN a tenu sa réunion annuelle au niveau des Chefs d'Etat-major général de la défense.

Le **Comité militaire** de l'OTAN a effectué une visite au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine (Bosnie) pour y faire un bilan des processus de paix; à cette occasion, il a rencontré les commandants de la **KFOR** et de la **SFOR**, les responsables d'autres organes internationaux et les dirigeants politiques et militaires locaux.

Lord Robertson a assisté à l'assemblée générale de l'**Association du Traité de l'Atlantique** tenue à **Budapest** du 31 octobre au 3 novembre, avant de rencontrer le Président et le Premier ministre hongrois, MM. **Ferenc Mádl** et **Viktor Orbán**.

Des représentants de la **Verkhovna Rada** (le parlement ukrainien), de l'**Assemblée parlementaire de l'OTAN** et du Secrétariat international et de l'Etat-major militaire international de l'OTAN se sont réunis les 2 et 3 novembre au siège de l'Organisation pour y discuter de la **coopération OTAN-Ukraine**.

Lord Robertson a prononcé une allocution devant le Conseil permanent de l'**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe** (OSCE), à Vienne, le 2 novembre. Il a également rencontré le Chancelier autrichien **Wolfgang Schüssel**, la Ministre des affaires étrangères et Présidente en exercice de l'OSCE **Benita Ferrero-Waldner**, ainsi que le Ministre de la défense **Herbert Scheibner**.

Des élections en toute sécurité

Lord Robertson s'est déclaré satisfait du déroulement des **élections municipales** qui se sont tenues le 28 octobre au **Kosovo**. La **KFOR** a étroitement collaboré avec l'**OSCE** et l'**Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo** afin de maintenir un environnement de sécurité et de fournir une assistance logistique.

Neuf pays de l'OTAN et 11 pays partenaires ont participé à **Cooperative Determination 2000**, exercice assisté par ordinateur qui s'est déroulé à **Lucerne** (Suisse) du 1er au 10 novembre. Le **Comité international de la Croix-Rouge et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés** ont également participé à cet exercice, qui avait pour but d'assurer une formation aux procédures d'exécution des opérations de soutien de la paix.

Onze pays de l'OTAN ont participé à **ARRCADE Fusion 2000**, exercice d'entraînement au combat qui s'est déroulé en **Allemagne** du 13 au 26 octobre sous la direction du **Corps de réaction rapide du Commandement allié en Europe**.

Du 16 au 28 octobre, des forces de six pays de l'OTAN ont participé à **Unified Spirit 2000**, exercice naval qui s'est déroulé dans le **secteur occidental de l'Atlantique et la mer des Caraïbes** et qui avait pour but de développer l'interopérabilité entre forces interarmées multinationales ainsi que la capacité d'adapter les opérations aux variations d'intensité des conflits.

Lord Robertson s'est rendu en **Suisse** le 26 octobre, un mois jour pour jour avant le référendum national qui devait porter sur la réduction des dépenses de défense de la Suisse de 50 pour cent sur dix ans. Il a rencontré le Président et Ministre de la défense de la Confédération **Adolf Ogi** et le Ministre des affaires étrangères **Joseph Deiss**, et il a assisté à un symposium qui avait pour thème *la sécurité par la coopération*.

La **Conférence des Directeurs nationaux des armements**, qui s'occupe de la coopération dans le domaine des armements et de l'acquisition d'équipements entre les membres de l'OTAN, s'est réunie les 24 et 25 octobre, à **Bruxelles**.

Le Groupe de travail **OTAN-Ukraine** sur la **coopération scientifique et environnementale** a tenu sa première réunion le 18 octobre 2000, au siège de l'OTAN.

Allocution du Procureur

Carla Del Ponte, Procureur du **Tribunal pénal international de La Haye pour les crimes de guerre**, a prononcé une allocution devant le **Conseil de partenariat euro-atlantique** le 18 octobre.

La deuxième phase de l'exercice de forces sous-marines **Cooperative Poseidon** s'est déroulée du 9 au 13 octobre au large du **Helder** (Pays-Bas), faisant suite à un exercice tenu à Stockholm en mars dernier. Il s'agit de mettre au point des procédures de sécurité communes aux membres de l'OTAN et aux pays partenaires en vue de réduire les risques d'accidents de submersibles.

Transfert de commandement à la KFOR

Le 16 octobre, le général **Carlo Cabigiosu** (Italie) a pris pour six mois le commandement de la **KFOR**, succédant au général **Juan Ortuño** (Espagne).

Au cours d'une visite de deux jours à **Sofia**, les 12 et 13 octobre, **Lord Robertson** a rencontré le président **Petar Stoïanov** et le premier ministre **Ivan Kostov**. Il a également pris la parole devant le **Club atlantique de Bulgarie** et assisté à une réunion des Ministres de la défense de pays participant au **Plan d'action pour l'adhésion** de l'OTAN.

L'exercice **Adventure Exchange 2000** s'est déroulé dans le nord de la **Grèce** du 9 septembre au 4 octobre. Des troupes venues de 15 Etats membres de l'OTAN s'y sont entraînées à la défense commune du territoire de l'Alliance.

L'exercice **Destined Glory 2000**, qui mettait en jeu des forces maritimes, aériennes et amphibies de huit pays

INFOS OTAN

de l'OTAN, s'est déroulé dans la **mer Egée et le secteur oriental de la Méditerranée**, du 9 au 25 octobre.

Au cours de sa troisième visite (du 4 au 6 octobre) en **Ukraine** depuis la signature de la Charte OTAN-Ukraine, en 1997, le **Comité politique** de l'OTAN a rencontré de hauts représentants du ministère des affaires étrangères, la Commission ukrainienne pour les relations avec l'OTAN et des membres du parlement ukrainien.

Trois bénéficiaires de bourses du Programme scientifique de l'OTAN, **Jores I. Alferov**, **Alan G. MacDiarmid** et **Paul Greengard**, ont été cette année corécipiendaires de **Prix Nobel**, respectivement de physique, de chimie et de physiologie et médecine.

Le Secrétaire général de l'ONU, **Kofi Annan**, s'est rendu le 5 octobre au siège de l'OTAN pour y discuter des défis de sécurité existant dans les Balkans, ainsi que de la contribution de l'OTAN, à titre d'organisme régional, aux **opérations de maintien de la paix des Nations Unies**.

La main de l'amitié

Après la chute de l'ex-Président yougoslave Slobodan Milosevic, **Lord Robertson** a tendu la main de l'amitié au peuple de la République fédérale de Yougoslavie. Lors d'une réunion informelle des **Ministres de la défense des pays de l'OTAN** tenue à **Birmingham** le 10 octobre, il s'est félicité de la transition démocratique enregistrée et a promis d'aider le peuple yougoslave à trouver sa juste place dans la communauté euro-atlantique.

Dialogue vidéo

Au cours de vidéoconférences tenues les 2 et 3 octobre, **Lord Robertson**, le Président du Comité militaire, l'amiral **Guido Venturoni** et les **Ambassadeurs auprès de l'OTAN** ont discuté des progrès accomplis dans la mission de la KFOR avec le commandant sortant de cette force, le général **Juan Ortuño**, ainsi que de la mise en œuvre de l'Accord de Dayton en Bosnie avec le Haut Représentant, **Wolfgang Petritsch**, et le commandant de la SFOR, le général **Michael L. Dodson**.

Le premier ministre **Ljubco Georgievski** de l'ex-République yougoslave de Macédoine(*) a rendu visite à **Lord Robertson** le 27 septembre, au siège de l'OTAN.

Les 25 et 26 septembre, **Lord Robertson** a effectué une visite en **Géorgie**, où il a rencontré le président **Edouard Chevardnadze** et plusieurs ministres.

Trans-Carpathia 2000, exercice sur les secours en cas de catastrophe, s'est déroulé à **Bruxelles** et à **Oujgorod** (Ukraine) du 20 au 29 septembre, avec la participation de soldats de deux Etats membres de l'OTAN et de neuf pays partenaires.

Les défis de l'avenir

Lord Robertson, les **Ambassadeurs auprès de l'OTAN**, de hauts fonctionnaires de l'Organisation, des experts gouvernementaux et des universitaires se sont réunis à **Berlin** les 21 et 22 septembre afin d'examiner les défis de l'avenir pour l'Alliance, dans le cadre de la **Conférence d'examen** annuelle **de l'OTAN**.

Le 20 septembre, le Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), le général **Joseph Ralston**, a présenté au **Conseil de l'Atlantique Nord** un exposé sur les préparatifs réalisés par la KFOR et la SFOR en vue d'assurer la sécurité des élections qui allaient se tenir au Kosovo et en Bosnie.

Lors d'un séminaire organisé par le **George Marshall Center** de **Garmisch** (Allemagne) le 14 septembre, **Lord Robertson** a analysé le nouveau rôle de l'OTAN dans le domaine de la gestion des crises et ses incidences sur le programme de l'Alliance, avant de se rendre au **Collège de défense de l'OTAN**, à **Rome**, pour y donner une «Conférence Eisenhower» sur «*The Relevance of Atlanticism*» (La pertinence de l'atlantisme).

Une réunion qui fera date

Le **Conseil de l'Atlantique Nord** et le **Comité politique et de sécurité intérimaire de l'UE** se sont réunis pour la première fois au niveau des Ambassadeurs le 19 septembre, à **Bruxelles**, afin d'examiner l'état d'avancement des activités des groupes de travail ad hoc UE-OTAN créés en vue de définir des arrangements concernant l'accès de l'UE aux moyens collectifs de l'OTAN et pour servir de mécanismes de consultation permanents entre les deux organisations.

Visite d'information de C. Bildt

Le 13 septembre, **Carl Bildt**, Envoyé spécial des Nations Unies pour les Balkans, a présenté au **Conseil de l'Atlantique Nord** un exposé sur la situation dans la région.

L'exercice **Cooperative Best Effort 2000** s'est déroulé à Cluj-Napoca, dans le nord-ouest de la Roumanie, du 11 au 22 septembre. Il a mis en jeu 400 militaires de huit pays de l'OTAN et de neuf pays partenaires et 800 militaires roumains, et a porté sur les aspects opérationnels du soutien de la paix.

Le 13 septembre, le Premier ministre slovène **Andrej Bajouk** a rendu visite à **Lord Robertson**, au siège de l'OTAN.

Du 4 au 15 septembre, dans le sud-est de la **Roumanie**, des forces de six pays de l'OTAN et de huit pays partenaires ont participé à un exercice de soutien de la paix, **Cooperative key 2000**, mettant en jeu des aéronefs et du personnel médical.

Le **Centre slovène de formation linguistique** a été officiellement désigné par l'OTAN comme septième **Centre d'entraînement PPP**. Il offre des cours aux participants de tout pays partenaire désireux d'apprendre l'anglais.

Les **Chefs d'Etat-major général de la défense des pays de l'OTAN** se sont réunis à **Athènes** le 11 septembre et à **Istanbul** le 15 septembre pour discuter de la situation dans les Balkans et examiner la structure de forces de l'OTAN.

Le 8 septembre, le général américain **Michael L. Dodson** a succédé au général américain **Ronald Emerson Adams** dans les fonctions de Commandant de la **SFOR** en Bosnie.

Commandement atlantique

Le 5 septembre, le général américain **William F. Kernan** a succédé à l'amiral américain **Harold W. Gehman Jr.** au poste de **Commandant suprême allié de l'Atlantique** (SACLANT).

Les 6 et 7 septembre, **Lord Robertson** a assisté à un symposium organisé à **Reykjavik** par le **SACLANT** sur l'avenir de la sécurité nord-atlantique et les nouveaux impératifs stratégiques. Il a souligné l'importance du rôle joué par l'OTAN au Kosovo, des relations avec la Russie, de la coopération avec les pays partenaires, du développement de la collaboration entre l'UE et l'OTAN et de la nécessité de renforcer les capacités de défense de l'Alliance.

Le point de vue d'un professionnel

Lors d'une réunion du Conseil conjoint permanent tenue le 24 juillet, le général **Valery Manilov**, Premier sous-chef d'Etat-major général des forces armées russes, a présenté un exposé sur la **doctrine militaire** de son pays et la façon dont celui-ci percevait le Concept stratégique de l'Alliance.

Le 28 juillet, **Lord Robertson** a effectué une visite en **Espagne**, où il a rencontré le premier ministre **José Maria Aznar**, le ministre de la défense **Federico Trillo** et le ministre des affaires étrangères **Josep Pique**.

Le 27 juillet, **Lord Robertson** a effectué une visite en **France**, où il a rencontré le premier ministre **Lionel Jospin**.

Pour plus d'informations, consulter NATO Update à l'adresse www.nato.int/docu/update/index.htm.

Quel avenir pour la Bosnie?

Gerald Knaus et Marcus Cox dressent un bilan de la paix en Bosnie cinq ans après la fin des combats et analysent les perspectives d'un processus autonome.

© Reuters

Cérémonie de signature: les présidents Slobodan Milosevic (à gauche), Franjo Tudjman (au centre) et Alija Izetbegovic (à droite) ont tous quitté le pouvoir depuis la signature de l'Accord de Dayton, le 14 décembre 1995.

Le cinquième anniversaire de l'Accord de Dayton arrive à un moment particulièrement heureux pour la région des Balkans. Les régimes de Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman, les dirigeants nationalistes qui avaient cherché à faire naître par la force une Grande Serbie et une Grande Croatie des ruines de l'ex-Yougoslavie, ont été rejetés sans appel par leurs propres peuples et remplacés par des gouvernements souhaitant ramener les deux Etats au sein de l'Europe. La Bosnie-Herzégovine (la Bosnie) n'est dès lors plus piégée par des voisins prédateurs et fauteurs de troubles, et les perspectives d'une paix à long terme n'y ont apparemment jamais été meilleures.

La Bosnie vit pourtant dans un climat de pessimisme. Un récent sondage d'opinion a indiqué que 70 pour cent des jeunes quitteraient le pays s'ils en avaient la possibilité. Bien que les Bosniaques fassent de plus en plus passer les problèmes d'emploi avant les conflits ethniques, les grands partis continuent, eux, à faire passer des programmes politiques à courte vue et souvent exclusifs avant les multiples besoins criants de la population. Les élections de novembre 2000, dont une partie de la communauté internationale avait espéré qu'elles prendraient la forme d'une opposition entre modérés réformateurs et nationalistes conservateurs, se sont en fait traduites par une sanction contre les personnalités en place, indépendamment de leur appartenance politique. Le Parti social-démocrate (SDP), modéré, a remplacé le Parti d'action démocratique, longtemps au pouvoir, en tant que force politique dirigeante dans les régions du pays dominées par les Bosniaques musulmans (les Bosniaques). Cependant, dans les parties du pays dominées par les Serbes, où un gouvernement appuyé par les Occidentaux et dirigé par le premier ministre Milorad Dodik était au pouvoir depuis 1998, le parti fondé par Radovan Karadzic, accusé de crimes de guerre, le Parti serbe démocratique, nationaliste, est parvenu à rebondir et à remporter les élections.

La Mission de paix internationale se trouve à présent devant un certain nombre de choix extrêmement délicats. Comment peut-elle adapter ses politiques à un environnement où les principaux partis continuent à contester la légitimité de base des

Gerald Knaus est directeur de l'Initiative concernant la stabilité européenne (ESI), groupe de réflexion et de promotion basé à Berlin qui a pour but de contribuer à rétablir la stabilité dans l'Europe du sud-est. Marcus Cox est l'analyste principal de l'ESI pour la Bosnie.

institutions pour lesquelles les élections sont organisées? Que peut-elle conclure de l'échec répété de l'action visant à soutenir tel ou tel favori? Et comment les réformes constitutionnelles et administratives graduelles et à long terme nécessaires pour stabiliser le système politique peuvent-elles se poursuivre alors que les recettes publiques sont menacées d'effondrement et que la volonté de la communauté internationale de centrer son attention sur la Bosnie est en recul? Est-il possible de fondre les forces politiques rivales en un Etat suffisamment efficace à temps pour conjurer une crise économique grandissante et les défis auxquels se heurte l'idée même d'un Etat bosniaque?

Jusqu'ici, le double défi consistant à redresser le pays après une guerre dévastatrice et à faire passer un système communiste à une économie de marché a dépassé les possibilités des fragiles institutions de l'Etat. Malgré l'octroi d'une aide internationale à la reconstruction de plus de USD 5 milliards, le PIB de la Bosnie est encore inférieur à la moitié de ce qu'il était avant le conflit. Le taux de chômage reste élevé, et, avec des salaires moyens se situant nettement en dessous des besoins de subsistance des familles, plus de 60 pour cent de la population vit dans la pauvreté. Les investisseurs étrangers gardent leurs distances, découragés par la lenteur de la privatisation, la faiblesse du système juridique et l'existence d'une foule de règlements inutiles. Certains gouvernements, dont celui de la Republika Srpska, parviennent à peine à assurer le service de leur dette extérieure d'un mois sur l'autre.

Les efforts déployés pour stopper la récession économique ont été rendus vains par la faiblesse des institutions publiques aux nombreux niveaux de gouvernement de la Bosnie. Dès le départ, l'Accord de Dayton a été considéré comme un difficile compromis, qui à la fois créait un Etat ayant tout juste assez de fonctions centrales pour être digne de ce nom et garantissait l'autonomie des trois communautés par un système complexe de partage du pouvoir entre ethnies. Les fonctions de l'Etat sont éparpillées entre deux entités, dix cantons fédéraux, 149 municipalités et le district sous administration internationale de Brcko. La plupart de ces niveaux de gouvernement constituent des innovations et souffrent cruellement d'un manque de fonctionnaires et d'organes exécutifs compétents. L'ensemble de la structure est si complexe et si peu efficace que, trop souvent, personne ne prend la responsabilité d'aborder les problèmes sociaux et économiques de première urgence.

Etant donné la faiblesse des organes constitutionnels, le véritable pouvoir est exercé en coulisse, loin des regards de l'opinion et de tout processus démocratique. L'exemple le plus flagrant de ce pouvoir parallèle est celui de la république bosno-croate autoproclamée d'Herzeg-Bosna, qui, bien qu'officiellement dissoute en 1994, continue à exercer un contrôle de facto sur les institutions et les finances publiques croates. En novembre 2000, l'Assemblée populaire croate, organisme dépourvu d'existence constitutionnelle, a lancé un référendum sur le statut du peuple croate, en menaçant de se constituer en gouvernement parallèle si ses exigences étaient rejetées par la communauté internationale. Dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine, des institutions présentées comme multiethniques sont en fait scindées en éléments bosniaques et croates, qui ne communiquent guère entre eux. Au niveau de l'Etat, les représentants élus mènent une action qui a souvent pour seul but d'empêcher l'Etat de jouer un véritable rôle politique.

Aussi longtemps que persistera la faiblesse des structures administratives de base, les élections ne pourront pas vraiment permettre la mise en place de gouvernements responsables. Au cours des cinq dernières années, la communauté internationale a organisé six séries de scrutins, comme si elle relançait constamment les dés dans l'espoir d'arriver à un meilleur résultat. Les efforts qu'elle a déployés pour trouver des «modérés» ont été vains, et des candidats qui avaient sa faveur, comme le Premier ministre de la Republika Srpska, Milorad Dodik, se sont révélés décevants une fois arrivés au pouvoir. Chez les Bosniaques, le SDP multiethnique de Zlatko Lagumdzija jouit d'une popularité grandissante. Cependant, sa base électorale se situe principalement au niveau des municipalités et des cantons, et il ne dispose que d'un appareil administratif extrêmement faible et fragmenté, de sorte qu'il est mal placé pour réaliser des réformes substantielles à bref délai. Dans les régions à prédominance serbe et croate, malgré le désenchantement largement suscité par le processus politique, l'électorat continue de ramener au pouvoir les partis nationalistes de l'époque des conflits.

Alors que dans l'Europe du sud-est, l'attention de la communauté internationale se porte vers les problèmes multiformes de la République fédérale de Yougoslavie, les travaux de la Mission internationale en Bosnie revêtent pour certains, comme en 1996, l'aspect d'une course contre la montre. La Bosnie n'est pas encore une structure autonome, et les conséquences d'un retrait prématuré risqueraient d'être catastrophiques, non seulement pour la Bosnie, mais pour l'ensemble de la région. Il est également évident, toutefois, que l'aide internationale ne saurait continuer à couvrir les faiblesses de l'Etat bosniaque sans que l'on voie mieux comment cet Etat et ses institutions pourraient devenir viables.

Devant les piètres résultats obtenus par les institutions du pays, la Mission internationale a occupé une plus large place, au point que le Bureau du Haut Représentant (OHR) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sont devenus les principaux piliers de l'ordre constitutionnel. Ne pouvant se retirer sans risquer de provoquer l'effondrement de l'Etat, mais ne pouvant pas non plus transmettre ses responsabilités aux autorités nationales, la Mission se trouve à présent dans un rôle qu'elle n'a jamais souhaité jouer.

Dans la première phase du processus de paix, les tâches de la Mission internationale étaient fixées suivant les conceptions traditionnelles des Nations Unies en matière de maintien de la paix, avec le soutien d'une force militaire d'une importance inhabituelle. L'Accord de Dayton comportait un calendrier détaillé concernant les obligations militaires, et, disposant de 60 000 hommes, la Force de mise en œuvre (IFOR) dirigée par l'OTAN a veillé à ce que ces obligations soient scrupuleusement respectées. Les forces internationales se sont rapidement déployées le long des lignes de cessez-le-feu, en séparant physiquement les armées en présence, en cantonnant les armes et en démobilisant les forces de manière à les ramener aux niveaux du temps de paix. Des accords détaillés sur l'équilibre des forces et une étroite surveillance par l'IFOR des mouvements militaires ont réduit les problèmes de sécurité qui se posaient entre les parties. Le programme de formation et d'équipement réalisé par des contractants américains en dehors de l'OTAN a donné aux militaires une dimension fédérale propre à créer un équilibre des forces entre les anciens belligérants. Le Groupe inter-

national de police a accompli, dans son domaine, le même travail de rationalisation et d'équilibrage.

La communauté internationale s'est lancée dans la reconstruction d'un pays ravagé par la guerre avec une remarquable énergie. A la fin de la guerre de Bosnie, plus de 2 000 kilomètres de routes, 70 ponts, la moitié du réseau d'alimentation électrique et plus d'un tiers des maisons d'habitation avaient été détruits. Devant les énormes difficultés logistiques rencontrées, la Banque mondiale et la Commission européenne ont coordonné la réalisation d'un programme de reconstruction d'un montant de USD 5,1 milliards. En 1999, plus d'un tiers des habitations avaient été remises en état et la plupart des infrastructures urbaines avaient été rétablies aux niveaux qui existaient avant la guerre, des lignes téléphoniques, des moyens d'alimentation en électricité et des services d'adduction d'eau au nombre d'écoles primaires par élève.

Ce fut dans ces tâches pratiques que la Mission internationale connut ses plus grands succès. Son programme politique était plus modeste, car il se limitait à organiser des élections dans des délais aussi courts que possible. Les élections étaient considérées comme indispensables pour faire disparaître les extrémistes de la scène politique et ouvrir une ère nouvelle de démocratie libérale. Elles constituaient également une première étape nécessaire à la mise en place des nouvelles institutions de l'Etat. Ce qui arriva, ce fut que les dirigeants nationalistes de l'époque de la guerre se trouvèrent remis en selle par les élections successives, avec les pouvoirs accrus et la légitimité que leur conféraient leurs nouveaux mandats constitutionnels, ce qui n'a pas laissé à la communauté internationale d'autre choix que de conduire sa mission en partenariat avec ceux-là mêmes qui avaient été les protagonistes de la guerre.

Tant que la communauté internationale affecta des sommes considérables à la reconstruction du pays, la Mission de paix ne connut que peu de problèmes. Mais lorsqu'elle eut répondu aux besoins militaires et humanitaires immédiats pour s'intéresser ensuite à la création d'un Etat viable, la communauté internationale se heurta à une intense résistance politique.

Pas de paix sans justice

Après des débuts peu prometteurs, le Tribunal pénal international pour les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie (le Tribunal) a réalisé de larges avancées. Il est de plus en plus considéré, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ex-Yougoslavie, comme une institution indispensable au retour de la stabilité dans la région et au rétablissement de la confiance entre les communautés. En outre, du fait qu'il juge des individus plus nombreux et plus en vue, il est en train de constituer une jurisprudence qui sera déterminante pour les futures lois de la guerre.

Fondé par la Résolution 827 du Conseil de sécurité des Nations Unies, de mai 1993, le Tribunal a pour mandat de poursuivre et de juger les personnes responsables de graves violations du droit international humanitaire — infractions flagrantes aux Conventions de Genève de 1949, violations des lois ou des usages de la guerre, génocide et crimes contre l'humanité — commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991. Au mois de novembre 2000, 39 accusés étaient en jugement ou en attente de jugement, ou avaient déjà été jugés et déclarés coupables. Vingt-cinq autres personnes soupçonnées de crimes de guerre, dont Radovan Karadzic, Ratko Mladic et Slobodan Milosevic, étaient toujours en liberté.

Dans les premières années de son existence, le Tribunal s'était trouvé confronté à toute une série de problèmes apparemment insurmontables, dont un manque de crédits, l'hostilité des autorités locales, le nombre insuffisant des suspects en détention et une certaine tiédeur des principaux membres de la communauté internationale. En fait, un an après la fin de la guerre de Bosnie, les représentants du Tribunal n'avaient pas été invités à la réunion de décembre 1996, à Londres, du Conseil de mise en œuvre de la paix, l'autorité intergouvernementale qui supervise le processus de paix. Malgré l'absence d'invitation officielle, le Procureur de l'époque, le Sud-africain Richard Goldstone, décida d'assister à cette réunion, au cours de laquelle fut dressé un bilan des 12 premiers mois de la mise en œuvre de la paix. Peu après, sa persévérance et celle d'autres représentants du Tribunal commencèrent à porter leurs fruits.

La situation que connaissait le Tribunal prit une autre tournure le 10 juillet 1997, jour où, lors d'une opération «coup de poing», des soldats de la paix britanniques arrêtèrent un individu soupçonné de crimes de guerre, Milan Kovacevic, et en tuèrent un autre, Simo Drljaca. Kovacevic et, en particulier, Drljaca étaient tous deux de «gros poissons», et leur élimination eut pour effet de rompre le cycle d'impunité qui avait caractérisé les conflits liés à l'éclatement de la Yougoslavie. Le choc en retour que l'on avait pu craindre ne se produisit pas, et d'autres arrestations suivirent. A ce jour, les soldats de la Force de stabilisation ont arrêté 19 personnes accusées de crimes de guerre; trois autres suspects ont été abattus lorsqu'ils ont essayé d'échapper à l'arrestation ou ont préféré le suicide à la reddition.

Même avant le 10 juillet 1997, plusieurs accusés étaient déjà en attente de comparution devant le Tribunal. Il s'agissait d'individus qui avaient été appréhendés à l'étranger ou s'étaient constitués prisonniers, ou encore, dans un cas, survenu en juin 1997, avaient été arrêtés dans la juridiction de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, en Croatie. Le premier procès pour crimes de guerre fut celui de Dusko Tadic, Serbe bosniaque arrêté en février 1994, à Munich. Après 79 jours de procès et de procédure d'appel, il fut condamné à 20 ans de réclusion. Huit accusés sont

La Bosnie de l'après-guerre était en fait divisée en trois zones territoriales, délimitées par les lignes de cessez-le-feu. Chacune bénéficiait d'une indépendance fonctionnelle en termes politiques et économiques et était dirigée par une administration distincte placée sous le contrôle de l'une des trois armées. Comme dans tout conflit de longue durée, ces quasi-Etats s'étaient dotés de structures de pouvoir profitant des anomalies nées des conditions de guerre, structures qui sont devenues fortement résistantes au changement. Ces régimes comportaient des éléments étroitement liés aux milieux de la contrebande et du crime organisé, qui permettaient aux différents dirigeants politiques de s'enrichir et d'asseoir leur puissance. En combinant les menaces de violences et les promesses de récompenses — en général, le partage du butin de la guerre et l'attribution d'emplois dans le secteur public — ceux-ci ont pu monopoliser le pouvoir politique au sein de leur propre groupe ethnique. Dans la tradition de l'ancien Parti communiste yougoslave, les partis nationalistes ont eu recours aux réseaux d'amitiés politiques pour tenir les institutions publiques sous leur coupe.

Ces structures de pouvoir de l'époque de la guerre ont dominé la vie politique dans la Bosnie d'après le conflit. Ce qui passait, aux yeux des observateurs extérieurs, pour une haine insurmontable entre ethnies n'a souvent été, en fin de compte, qu'une manipulation politique grossière et intéressée. L'élite politique s'est servie de la rhétorique nationaliste pour s'assurer le contrôle de sa propre population, en jouant sur les peurs collectives pour cimenter les frontières entre les groupes ethniques. Presque tous les objectifs internationaux qui allaient au-delà de la distribution de l'aide, tels que l'assistance au retour des réfugiés ou la création d'un espace économique commun, représentaient une menace pour les structures de pouvoir nationalistes et se sont heurtés à une farouche opposition. Enfermée dans une impasse sur la plupart des fronts, la Mission internationale a dû se contenter d'accomplir ce qui pouvait l'être dans pareil environnement, c'est-à-dire la reconstruction matérielle. Comme il fallait s'y attendre, l'affectation de sommes considérables à l'aide à la reconstruction avec un minimum de réformes politiques ou institutionnelles n'a fait que renforcer encore les structures de pouvoir nationalistes.

morts; deux étaient alors en détention. Les charges qui pesaient sur 18 accusés, dont trois se trouvaient également en détention, n'ont pas été retenues. Par ailleurs, deux accusés ont été acquittés.

Au sein de la communauté internationale, on craignait souvent que la question des crimes de guerre et de leur jugement ne vienne compliquer les négociations de paix et entraver la recherche d'un règlement durable. Le Tribunal fut institué après la publication d'un rapport de 3 300 pages établi par une commission de cinq experts juridiques dirigée par Cherif Bassiouni, professeur de droit de l'université De Paul de Chicago, en suite à l'examen d'informations faisant état d'actes d'épuration ethnique. Cette commission avait été créée au lendemain de la Conférence de Londres d'août 1992, organisée en réponse aux révélations des médias concernant l'existence de camps de détention mis en place par les Serbes. Les travaux de la Commission Bassiouni étaient en grande partie financés par des donations de la Fondation Soros, organisme caritatif institué par le financier et philanthrope international George Soros.

Le gouvernement néerlandais a offert au Tribunal un siège à La Haye, mais les locaux sont devenus insuffisants pour un effectif qui compte actuellement 1 200 personnes. Le budget du Tribunal, qui est passé de USD 276 000 en 1993 à près de USD 100 millions en 2000, est financé par les Nations Unies. Certaines activités, telles que le programme d'exhumations pour Srebrenica, théâtre du plus grand massacre de la guerre de Bosnie, et une campagne d'ouverture destinée à expliquer l'action du Tribunal dans la région, sont financées par des sources extérieures. En outre, après le conflit du Kosovo, 11 pays ont envoyé des équipes médico-légales chargées d'aider le Tribunal dans ses investigations.

© Reuters

Recherchés: 25 suspects de crimes de guerre sont toujours en liberté.

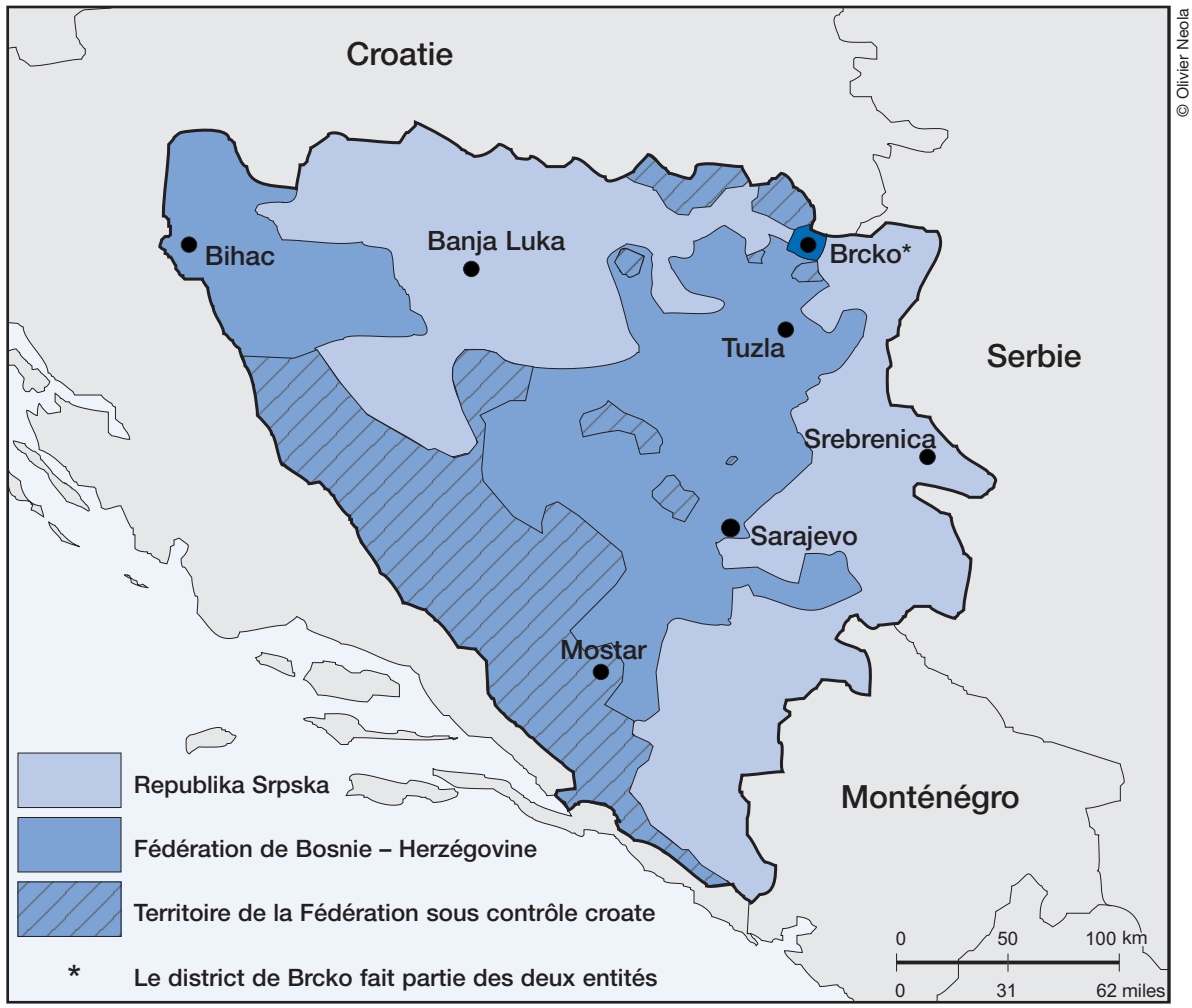

C'est la persistance de ces systèmes parallèles qui a entravé l'établissement de l'Etat bosniaque. Le vrai pouvoir s'exerçait en coulisse. Rien n'incitait les partis nationalistes à permettre que le contrôle de leurs affaires soit transféré à de nouvelles institutions dont ils ne pouvaient avoir la certitude d'être maîtres. Par la simple tactique consistant à refuser de participer, ils ont fait en sorte que les institutions de l'Etat restent surtout un théâtre offert aux politiques nationalistes.

Cinq ans après, les structures de pouvoir nationalistes sont en train de se fragmenter, sous l'effet des réactions d'une population lasse de la guerre et d'un inévitable retour à la normale dans la région. Dans la Republika Srpska, le régime de Karadzic a commencé à se désagréger à l'époque de l'Accord de Dayton, après la rupture entre Pale et Belgrade. Les forces de sécurité privées sur lesquelles Karadzic avait assis son régime de prédateurs coûtaient très cher. Quelques opérations internationales bien ciblées visant à démanteler ses réseaux de contrebande, ainsi qu'une campagne politique concertée menée pour le contraindre à abandonner ses fonctions, l'ont finalement écarté du pouvoir.

La république croate autoproclamée d'Herzeg-Bosna a duré plus longtemps, mais aujourd'hui, elle souffre cruellement de la perte de revenus en provenance de Croatie après la défaite de l'Union démocratique croate (*Hrvatska demokratska zajednica*, ou HDZ) de feu le président Tudjman aux élections du début de l'année 2000. Avec la disparition progressive des subventions extérieures, les structures parallèles sont de moins en moins capables d'offrir des services publics de base, sans parler des pots-de-vin dont dépend leur influence. Il s'ensuit des divisions au sein de l'appareil politique. Quelques personnalités de la HDZ bosniaque se rapprochent à présent de l'Etat et de la communauté internationale, en quête d'une source de revenus plus sûre. En revanche, la direction du parti, emmenée par Ante Jelavic, a choisi la voie de la confrontation à outrance avec la communauté internationale et menace de se retirer de toutes les institutions

Si ce processus de dégradation offre de réelles possibilités de progrès, il représente également un risque pour le processus de paix. Les partis nationalistes demeurent assez forts pour faire en sorte d'entretenir la crise de gouvernance à tous les niveaux de l'Etat bosniaque. Alors que les anciens systèmes s'effondrent, les structures constitutionnelles légitimes ne sont nullement prêtes à prendre la relève. Les deux entités ont des finances publiques chaotiques, des fonds de pension en faillite et des secteurs publics pléthoriques et inefficaces; la corruption règne, et il n'existe ni les compétences ni, semble-t-il, la volonté politique nécessaires pour entreprendre les réformes économiques dont le pays a tellement besoin.

Dès lors, si les jours des partis nationalistes monolithiques sont sans doute comptés, ces partis sont remplacés, non pas par une démocratie libérale, mais par un factionalisme et une dégradation des institutions qui vont grandissant. Quelle que soit la

sincérité de ses intentions de réforme, un nouveau gouvernement va devoir mener de rudes combats dans un contexte caractérisé par la faiblesse des institutions, la diminution des ressources et l'opposition de nombreux milieux. Au moment même où les changements intervenus en Croatie et en Serbie donnent à penser que le danger d'une reprise des hostilités s'est éloigné, la Bosnie risque de voir un Etat dont la faiblesse est chronique s'effondrer sous le poids d'une crise économique et politique croissante.

Déçue par les dissimulations constantes des politiciens de Bosnie, la communauté internationale s'est attribué une série de nouveaux pouvoirs d'une grande importance. Le Haut Représentant, que l'Accord de Dayton avait d'abord cantonné dans un modeste rôle de coordination, a été investi de fonctions au sein du pouvoir législatif central. En décembre 1997, le Conseil de mise en œuvre de la paix, l'instance intergouvernementale qui supervise la mission, l'a autorisé à imposer des lois et à démettre les fonctionnaires qui font obstacle au processus de paix.

Les pouvoirs ainsi attribués au Haut Représentant se sont révélés extrêmement utiles lorsqu'il s'est agi de contourner des institutions nationales impuissantes. C'est seulement grâce à ces pouvoirs que des progrès ont pu être réalisés dans des domaines tels que le contrôle des médias officiels, qui étaient aux mains des partis nationalistes, l'introduction d'une monnaie commune ou la restitution de leurs droits immobiliers et fonciers aux personnes qui avaient été l'objet d'une épuration ethnique au cours de la guerre. Le droit de légiférer accordé au Haut Représentant a d'abord été contesté, mais il est maintenant entré dans les mœurs, et il ne suscite que peu de réactions de la part des élites publiques ou politiques de Bosnie. Il soulève cependant une série de questions concernant à la fois l'application de diverses lois et l'évolution du système constitutionnel.

Les contraintes existant en matière d'administration et de ressources créent autant de problèmes pour les lois imposées que pour celles qui sont normalement adoptées. Il est, par exemple, impossible de créer par décret un système douanier ou judiciaire efficace, et les programmes internationaux élaborés dans ces domaines ont fait apparaître la nécessité de solides stratégies de suivi. Les succès enregistrés en ce qui concerne la législation foncière imposée par l'OHR sont le fruit d'un important travail de gestion visant à faire en sorte que les services municipaux du logement appliquent effectivement les nouvelles lois. Dans le district sous administration internationale de Brcko, le principal obstacle à une action internationale d'envergure n'est plus l'opposition des milieux nationalistes; il tient à la dangereuse insuffisance des ressources nécessaires pour maintenir en vie une structure institutionnelle complexe.

D'une façon générale, l'imposition de lois crée un écart toujours grandissant au niveau de la mise en œuvre, ce qui, à moyen terme, a pour effet de saper plutôt que de renforcer la confiance dans le système juridique. Par ailleurs, des éléments extérieurs sont, tout autant que les forces politiques de Bosnie, constamment tentés de faire pression sur le Haut Représentant pour obtenir qu'il impose une loi destinée à résoudre un problème spécifique à court terme ou à aider tel ou tel favori politique. Or, au lieu de renforcer la confiance dans les nouvelles institutions, cela risque d'avoir sur elles un effet totalement néfaste, le caractère arbitraire des régimes précédents se trouvant alors remplacé par celui de la communauté internationale.

Le régime de tutelle représente une nouvelle arme pour les interventions internationales, et, à cet égard, la Bosnie constitue un terrain privilégié. En fin de compte, il ne peut être considéré comme légitime que s'il se traduit par la création d'un Etat en mesure de bien fonctionner, ce qui le rend alors superflu. La tâche de la Mission internationale est à présent d'ordre architectural, en ce sens qu'il s'agit pour elle de créer des structures qui resteront en place lorsque les soutiens extérieurs auront disparu.

Pourtant, les pouvoirs du Haut Représentant n'ont rien de magique. Ils ne lui permettent pas de faire naître, par sa seule volonté, un Etat digne de ce nom. En Bosnie, rares sont les organismes internationaux ayant une grande expérience des modalités pratiques de la mise en place d'institutions, qui exige des connaissances approfondies au niveau sectoriel. Les différents organismes ont tendance à se contenter de poursuivre laborieusement les tâches de maintien de la paix qui leur sont familières: la reconstruction, les actions de surveillance et l'organisation d'élections en série. La question est de savoir si, à ce stade, la Mission internationale peut réussir dans des voies nouvelles.

S'agissant de la mise sur pied d'institutions, certaines initiatives ont eu de remarquables résultats. Une Banque centrale a été créée; placée sous la direction d'un gouverneur international, elle a introduit avec succès une nouvelle monnaie en 1998. Un programme intensif mené de longue date par le Bureau de l'Union européenne pour l'assistance douanière et fiscale en vue de réformer l'administration douanière s'est révélé très fructueux. La Commission pour les médias indépendants, nouvelle instance chargée de délivrer les autorisations nécessaires pour les émissions de radio et de télévision, à contribué à promouvoir l'indépendance des journalistes. Au niveau municipal, les efforts déployés pour créer des structures administratives locales capables de faire appliquer les lois foncières portent peu à peu leurs fruits. Dans tous ces cas, il a fallu une vision stratégique claire quant à la façon de faire jouer différentes formes de pression internationale pour résoudre un problème complexe.

La communauté internationale doit maintenant examiner en détail les structures requises pour mener à bien le projet d'édification d'un Etat. En mai 2000, le Conseil de mise en œuvre de la paix a dressé une liste d'institutions essentielles dont la création devrait être étudiée en priorité. Celles-ci concernent notamment la mise en place d'organismes de réglementation centraux dans les secteurs d'activité en réseau tels que les télécommunications, l'énergie et les transports, d'une fonction publique indépendante et professionnelle, et de sources de revenus garantis pour l'Etat. Si elle veut répondre à ce défi, la Mission internationale devra dépasser ses affrontements avec les éléments résiduels des régimes de l'époque de la guerre pour commencer à établir des institutions appelées à superviser un processus d'évolution constitutionnelle visant à créer un Etat digne de ce nom et considéré comme légitime par l'opinion publique bosniaque. ■

Les documents d'analyse de l'ESI sur l'Europe du sud-est sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.esiweb.org.

A la recherche de solutions en matière de sécurité

David Lightburn examine le paysage militaire de la Bosnie et analyse les programmes internationaux visant à instaurer une sécurité à long terme.

Lorsque les armes se sont tues et que les soldats de la paix dirigés par l'OTAN se sont déployés en Bosnie-Herzégovine (la Bosnie), en décembre 1995, la guerre avait pris fin, mais la paix restait fragile. La Bosnie était divisée en camps militaires hostiles; les relations entre les forces armées d'ethnies rivales étaient antagonistes, et une présence militaire étrangère était nécessaire pour prévenir une reprise des combats. L'Accord de Dayton comportait un calendrier détaillé pour les obligations d'ordre militaire, que devait respecter chacun des anciens belligérants, mais si l'on voulait faire en sorte que l'accord ne soit pas qu'un simple cessez-le-feu, il ne suffisait pas de séparer et de mettre sous contrôle les diverses forces militaires présentes en Bosnie. Afin d'instaurer une sécurité à long terme et d'empêcher une reprise des hostilités, l'OTAN et d'autres organisations internationales ont alors élaboré une série de programmes destinés à faire régner la confiance entre soldats d'origines ethniques différentes et à aider à créer les conditions propices au développement d'un cadre de sécurité approprié, rentable et solide.

L'Accord de Dayton reconnaissait l'existence en Bosnie de deux armées séparées — celle de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, l'entité à prédominance croate et bosniaque musulmane (Bosniaque), et celle de la Republika Srpska, l'entité à prédominance serbe. En réalité, cependant, il existait — et il existe toujours — trois armées, étant donné que les forces croates et bosniaques n'ont pas été intégrées dans leur structure ou dans la pratique et que la coopération entre elles est minimale et superficielle. Ce curieux état de choses représente l'héritage de près de quatre années d'une guerre au cours de laquelle trois forces à base ethnique, comportant un groupe hétéroclite de soldats de métier, de paramilitaires, d'appelés, de volontaires étrangers, de guérilleros et de policiers paramilitaires, se sont battues à la fois pour leur territoire et pour leur survie. Il reflète aussi l'engagement dans le conflit d'Etats voisins et d'autres pays, ainsi que l'assistance que ceux-ci ont apportée. En outre, au lendemain des combats, de grandes quantités d'armes et de munitions étaient, soit détenues par des particuliers, soit entreposées dans de véritables arsenaux appartenant à la police.

Vue de l'extérieur, l'architecture de sécurité interne de la Bosnie fait apparaître des dysfonctionnements manifestes. Dans les deux entités, une économie défaillante a beaucoup de mal à entretenir des armées séparées et pléthoriques médiocrement équipées et entraînées. De plus, l'absence d'un vrai dialogue entre les communautés militaires et de défense des peuples qui constituent la Bosnie limite sérieusement la volonté politique de mettre sur pied une politique de défense commune et des structures militaires conjointes. Le pays se trouve ainsi privé des moyens d'intégrer les structures européennes ou euro-atlantiques, et même de collaborer avec différentes nations dans le domaine de la défense, ce qui le rend incapable d'assurer sa propre sécurité sans la présence des soldats de la paix dirigés par l'OTAN.

L'Accord de Dayton a donné la responsabilité de la défense aux entités, mais la sécurité et la stabilité à long terme ne sont possibles que si les Bosniaques de ces deux entités parviennent à se parler, à coopérer et à s'entendre pour mettre en place les

David Lightburn est analyste au Pearson Peacekeeping Center de Nouvelle-Ecosse (Canada). Il a été membre du Secrétariat international de l'OTAN et a pris part, du printemps 1992 à l'automne 2000, à l'action menée pour développer la participation de l'Alliance au maintien de la paix, y compris son Programme de coopération en matière de sécurité avec la Bosnie.

Chanter en chœur: Les soldats bosniaques, croates et serbes doivent travailler la main

structures et les moyens nécessaires à la défense commune de leur pays. Or, aucune coopération digne de ce nom n'est encore apparue au niveau de l'Etat, où la méfiance règne toujours entre les trois groupes ethniques.

Depuis 1997, la communauté internationale cherche à promouvoir la coopération militaire entre les entités et à renforcer l'efficacité de la Commission permanente aux affaires militaires, l'institution militaire commune mise en place aux termes de l'Accord de paix, en développant son rôle de mécanisme central pour la défense. Dans le cadre du Conseil de mise en œuvre de la paix (PIC), l'autorité intergouvernementale qui supervise le processus de paix en Bosnie, la communauté internationale s'emploie à convaincre toutes les parties du caractère dynamique essentiel de l'Accord de Dayton, qui a fixé un plancher plutôt qu'un plafond, et est conçu comme un processus devant mener à une paix et à une sécurité autonomes à long terme, et non comme un ensemble de conditions minimales pour une stabilité à court terme.

L'Accord de Dayton prévoyait une cessation immédiate des hostilités, la séparation des forces armées des parties au conflit et la création d'un environnement sûr dans lequel la communauté internationale et les habitants de la Bosnie pourraient mettre en chantier le processus de réconciliation, le retour des réfugiés et le travail de reconstruction. En décembre 1995, les trois armées de Bosnie, harassées et désorganisées, n'opposèrent qu'une très faible résistance à la Force de mise en œuvre (IFOR) dirigée par l'OTAN et accédèrent aux nombreuses demandes initialement formulées par la communauté internationale. Parmi celles-ci figuraient la remise de territoires, l'établissement d'une zone de séparation, le cantonnement du matériel lourd et du personnel militaire, l'application des règles et procédures fixées par l'IFOR en matière d'entraînement, un déminage coordonné, la création de commissions militaires communes et la liberté de mouvement pour l'IFOR et la communauté internationale.

© Reuters

dans la main pour instaurer une sécurité à long terme en Bosnie.

Rétrospectivement parlant, on peut dire que les forces armées et les autorités de la défense des deux entités ont fort bien appliqué les conditions prévues. Il n'y a pas eu de reprise des hostilités, un environnement sûr a été garanti aux organismes civils travaillant en Bosnie et le district stratégique et disputé de Brcko a été démilitarisé. Les armes ont été détruites comme convenu, le déminage a commencé et les deux entités ont entrepris de restructurer leurs armées et d'en réduire la taille. Ainsi, l'IFOR et la Force de stabilisation (SFOR), qui lui a succédé, ont pu aller au-delà de la supervision de la mise en œuvre des aspects purement militaires de l'Accord de Dayton et commencer à épauler les organismes civils. De cette façon, la SFOR a joué un rôle grandissant dans l'action internationale visant à réformer la société bosniaque et à mettre fin aux pratiques perverses telles que le contrôle par les autorités politiques de l'économie, des médias et de la police.

La Commission permanente aux affaires militaires, l'institution de défense commune de la Bosnie prévue par l'Accord de Dayton, a été mise sur pied, mais elle restait sans pouvoirs en l'absence d'un vrai dialogue entre les parties dans les domaines de la sécurité et de la défense. En 1997, l'OTAN a lancé un Programme de coopération en matière de sécurité entre l'Alliance et la Bosnie afin de faire avancer le processus de réconciliation dans le pays en aidant les autorités militaires et de défense à stimuler ce dialogue et de donner un coup de fouet à la coopération interne dans le domaine de la défense.

Les premières activités, principalement des cours dispensés à l'Ecole OTAN d'Oberammergau, en Allemagne, visaient à promouvoir la réconciliation et les possibilités de dialogue entre les différents participants, ainsi qu'à apporter des informations de base sur les objectifs des divers programmes de la communauté internationale en Bosnie. Des groupes comprenant jusqu'à 45 officiers et fonctionnaires de la défense ont été réunis, avec une égale représentation de chacun des trois peuples de Bosnie. En novembre 2000, plus de 450 personnes avaient participé à ces cours, dont des ministres de la défense et leurs adjoints, des chefs d'état-major de la défense et d'autres hauts représentants des milieux politiques et militaires, ainsi que des commandants et collaborateurs de rang moins élevé et des délégués d'autres ministères.

Beaucoup de participants ont pu renouer des liens avec des collègues d'un groupe ethnique différent, en remontant au temps qu'ils avaient passé ensemble dans l'ancienne Armée populaire yougoslave, et même, dans certains cas, sur les bancs de l'école. Tous ont apprécié la possibilité qui leur était offerte de débattre politiques et perspectives avec des représentants des

milieux internationaux. Leur soif d'information était manifeste, et ils ont souvent mieux compris le rôle joué par les divers organismes internationaux dans leur pays, rôle qui, dans bien des cas, leur avait été décrit de façon très différente par leurs autorités et leurs médias. Les groupes se sont mêlés sans aucun problème, et des relations d'amitié se sont établies. Les échanges de vues ont été francs, de même que ceux des souvenirs de guerre entre anciens adversaires.

En 1999, le Programme de coopération en matière de sécurité est entré dans une deuxième phase. Il s'agissait d'apporter des informations plus détaillées sur l'approche de la communauté internationale concernant la sécurité et une étude plus approfondie de la consolidation de la paix, du développement du pays et des défis posés à la Bosnie. En plus des cours classiques, l'OTAN a organisé un certain nombre de séminaires spécialisés à l'intention de représentants de la défense et d'autres milieux, et elle a accueilli divers groupes de fonctionnaires et de journalistes de Bosnie. A titre expérimental, une réunion d'anciens étudiants s'est tenue en 1999, date à laquelle 250 Bosniaques avaient participé aux cours d'Oberammergau. Près de 200 personnes venues de toute la Bosnie ont assisté à cette réunion, qui a eu lieu au quartier général de la SFOR, à Sarajevo. Par la suite, une réunion organisée localement à Banja Luka, en Republika Srpska, a connu le même succès. Des rencontres analogues doivent encore être organisées en vue de donner une suite positive aux contacts nés ou renoués à Oberammergau.

Le programme est maintenant entré dans une phase qui est davantage tournée vers l'avenir. Celle-ci consiste à amener les responsables bosniaques et la génération montante des personnalités du domaine de la défense à élaborer des réponses aux principaux défis de sécurité posés à leur pays. La Bosnie ne peut pas continuer indéfiniment à compter sur une présence armée extérieure pour sa stabilité et sa sécurité internes, pas plus que la communauté internationale ne peut continuer à affecter à cette fin des ressources du niveau que nous connaissons aujourd'hui.

Au cours des deux dernières années, le Conseil de mise en œuvre de la paix a recensé les éléments requis pour que la stabilité en Bosnie devienne durable et autonome. Les Ministres des affaires étrangères réunis à Madrid en décembre 1998 ont appelé les parties à mettre au point une politique de sécurité commune pour la Bosnie, ainsi qu'une dimension nationale dans le domaine de la défense. Cette action devait comporter le renforcement de la Commission permanente aux affaires militaires et une plus grande coopération entre les forces armées des deux entités, ainsi qu'une doctrine militaire commune et l'établissement d'un programme de formation et de développement. A Bruxelles, en mai 2000, le Conseil de mise en œuvre de la paix a fixé de nouveaux objectifs, dont la transformation de la Commission permanente aux affaires militaires en une institution de défense efficace au niveau national, l'élaboration de structures de forces soutenables et financièrement abordables à la mesure des besoins de sécurité à long terme de la Bosnie, la totale transparence de l'aide militaire extérieure et un commandement et un contrôle unifiés des forces armées capables d'être déployées conjointement sous l'égide d'organisations de sécurité internationales et régionales.

Plusieurs organisations internationales prêtent leur concours au bon déroulement de ce processus. Outre son Programme de coopération en matière de sécurité, l'OTAN participe, par l'intermédiaire de la SFOR, aux efforts déployés pour restructurer les forces armées de la Bosnie, pour en réduire la taille et pour introduire le concept d'une inspection générale, sous la forme d'un bureau — actuellement dirigé par un colonel américain, mais appelé à devenir finalement une institution nationale — chargé de surveiller le comportement des militaires de haut rang et de veiller à ce qu'ils n'abusent pas de leur autorité, ne s'engagent pas dans des affaires douteuses et se tiennent à l'écart de la politique. Le Bureau du Haut Représentant apporte une aide à l'évolution de la Commission permanente aux affaires militaires. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) poursuit ses travaux dans le domaine des mesures de confiance et de la maîtrise des armements. Par ailleurs, la Mission des Nations Unies en Bosnie étudie la façon dont ce pays pourrait contribuer aux missions internationales de maintien de la paix dans d'autres régions du monde.

> La Bosnie ne peut pas continuer indéfiniment à compter sur une présence armée extérieure pour sa stabilité et sa sécurité internes

Un cadre de délibérations futures a été soumis aux représentants militaires et civils bosniaques participant aux stages de coopération en matière de sécurité organisés par l'OTAN durant l'année 2000 et aux hauts fonctionnaires des ministères de la défense et des affaires étrangères présents lors d'un séminaire tenu à Oslo au cours de l'été 2000. Deux nécessités fondamentales sont apparues s'agissant de l'élaboration d'un concept viable pour une stabilité durable et autonome du pays. Il faudra d'abord établir un ensemble de fonctions essentielles dont la Bosnie devra diriger l'exécution et assumer clairement la responsabilité. Selon le Conseil de mise en œuvre de la paix, il s'agit de la mise au point d'une politique de sécurité et de défense commune, de l'établissement d'une institution de défense centrale, de la création de forces armées plus petites, professionnelles, financièrement abordables et agissant en coopération, et d'initiatives à prendre entre les forces armées de Bosnie concernant d'autres mesures de confiance et de sécurité.

Il faudra ensuite élaborer avec la communauté internationale un ensemble de mesures de sécurité coopérative conformes à l'approche collective et coopérative de la sécurité qui est apparue en Europe depuis la fin de la Guerre froide. Comme la plupart des pays européens, la Bosnie ne peut pas, pour sa défense, compter seulement sur le maintien de forces importantes le long de ses frontières. Elle devra donc convenir avec la communauté internationale d'un certain nombre de mesures de sécurité coopérative en les préférant à des garanties de sécurité formelles offertes par d'autres pays ou groupes de pays. Ainsi pourraient être prévus le maintien d'une présence militaire internationale, dont la nature et la dimension devraient être déterminées, mais qui aurait pour premier objectif d'aider à la mise sur pied du système de défense envisagé à l'échelle nationale, une participation, à terme, de la Bosnie au Programme du Partenariat pour la paix de l'OTAN ou à d'autres associations internationales, la réalisation de progrès dans les pourparlers

sur la maîtrise des armements au niveau régional demandés dans l'Accord de Dayton, perspective qui suscite un peu plus d'optimisme depuis les événements politiques positifs enregistrés à Belgrade comme à Zagreb, et l'établissement de liens et d'échanges militaires étroits et ouverts avec la Serbie, la Croatie et d'autres Etats voisins, qui contribuerait à la stabilité et à l'instauration de la confiance à l'échelle régionale.

Les responsables bosniaques de la défense coopèrent à présent avec la communauté internationale pour appliquer le programme que leur a fixé le Conseil de mise en œuvre de la paix. L'un des défis qui se présentent dans l'immédiat consiste à créer un cadre pour une coopération durable et substantielle entre les deux forces armées du pays. Une telle restructuration n'aurait pas pour but de fondre ces forces (qui sont trois en réalité) en une seule armée intégrée, comme le prétendent certains, qui voudraient faire dérailler le processus. Toute restructuration des forces devrait refléter et respecter la culture et les traditions des peuples qui composent le pays, comme c'est le cas dans certaines nations occidentales, dont la Belgique, le Canada et le Royaume-Uni.

Il ne s'agit pas, par exemple, d'intégrer les forces des entités aux échelons subordonnés. En fait, l'une des idées avancées est d'élaborer une structure de commandement et de contrôle unifiée au niveau national, avec une certaine mixité de l'entraînement et de la formation, l'action des forces étant régie par une politique de défense et une doctrine militaire communes et soumise à la Présidence par l'intermédiaire de la Commission permanente aux affaires militaires. Ces forces seraient chargées de maintenir la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays conformément au droit international, de contribuer à la sécurité internationale dans le cadre de missions de maintien de la paix des Nations Unies et d'autres missions à l'étranger, et d'apporter une aide aux autorités civiles en cas de situation d'urgence, de catastrophe ou de nécessité d'ordre social.

Des progrès sont déjà réalisés dans certains des domaines recensés par le Conseil de mise en œuvre de la paix. Les budgets des forces armées et de la défense ont été réduits dans les deux entités d'environ 15 % en 1999, et une réduction analogue est prévue pour 2000. Cependant, la poursuite de ces progrès n'est pas du ressort de la communauté internationale; elle dépendra de l'importance du soutien politique et public qui lui sera accordé en Bosnie.

Le principal obstacle demeure le manque de volonté politique dans le domaine de la défense, au niveau national comme à celui des entités. Il faut un changement d'attitude radical de la part des membres de la présidence collégiale et des autres dirigeants de l'Etat et des entités. Le fait que les structures du pouvoir reposent sur des bases ethniques et que nombre de milieux influents conservent des doutes sur les mobiles sous-jacents des autres groupes ethniques n'est pas propice à un climat de coopération. De plus, certains officiels continuent à faire valoir que l'Accord de Dayton a attribué la responsabilité de la défense aux entités. C'est là que réside en particulier l'une des entraves à l'évolution de la Commission permanente aux affaires militaires. Le secrétariat de la Commission n'a toujours pas de siège permanent, dépend de la communauté internationale pour la technologie de l'information, est à sous-effectif de façon chronique (du fait qu'il est tributaire des entités pour sa dotation en personnel) et n'a donc pas été en mesure d'avancer sur les questions de fond, devant se contenter de remplir des fonctions qui sont largement d'ordre administratif.

D'autres obstacles d'importance tiennent à une absence manifeste de compréhension des concepts de défense modernes. Les armées restent pléthoriques et d'un entretien trop onéreux; le nombre d'hommes en uniforme dépasse de loin à la fois les besoins de sécurité légitimes et les normes européennes. Dans les deux entités, la plupart des armes et des autres équipements essentiels sont dépassés et en mauvais état de fonctionnement. Les armées ont du mal à maintenir un niveau d'entraînement satisfaisant. Les budgets de la défense se situent eux aussi au-delà des normes internationales et constituent une lourde charge pour l'économie défaillante des deux entités. Cependant, il n'existe encore en Bosnie pratiquement pas de dialogue public sur la sécurité et la défense, de sorte que l'opinion n'exerce aucune pression pour que les forces armées du pays dépassent une situation de cessez-le-feu.

Si l'on veut obtenir le soutien de l'opinion publique, il faudra que soit lancée une campagne d'information agressive et concertée visant à faire prendre conscience des problèmes à l'homme de la rue et à stimuler un vrai dialogue sur les questions de sécurité. Une organisation plus rationnelle de milieux militaires qui seraient davantage tournés vers l'extérieur donnerait aux Bosniaques un message positif, en éliminant les risques d'une reprise des hostilités et en ouvrant la perspective d'une stabilité à long terme. Cela aurait en même temps pour effet de relancer la réconciliation dans d'autres domaines et d'aider à attirer les investissements de l'étranger vers le pays comme vers la région. On peut espérer que les perspectives de progrès vont s'améliorer à mesure que la Bosnie commencera peu à peu à réintégrer le reste de l'Europe et que l'opinion publique comprendra combien la structure de défense actuelle est inadaptée et préjudiciable au processus de normalisation à l'intérieur comme à l'extérieur de la Bosnie. ■

Academic NATO Forum

L'OTAN et le monde universitaire

Bourses

L'OTAN offre chaque année un certain nombre de bourses de recherche à des particuliers et à des institutions. Les ressortissants des pays membres et ceux des pays partenaires peuvent demander à en bénéficier.

Tous les détails de ces offres figurent sur le site web de l'OTAN:

http://www.nato.int/acad/home.htm

La guerre des médias

Daniel Deluce évoque la réforme des médias en Bosnie, qui a vraiment commencé lorsque les soldats de la paix se sont emparés des émetteurs de la télévision serbe bosniaque.

En Serbie, les manifestants l'appelaient «la Bastille». Pendant 13 ans, le siège de la radio-télévision d'Etat avait été un odieux symbole du régime autoritaire du président yougoslave Slobodan Milosevic. Lorsque des manifestants prirent d'assaut Radio-Télévision Serbie, ce fut la fin du règne de Milosevic. Lorsque celui-ci ne parvint pas à persuader l'armée ou la police de défendre le monopole qu'il exerçait sur la télévision, sa dictature cessa d'exister. La citadelle était tombée.

Radio-Télévision Serbie (RTS) était l'instrument le plus redoutable de Milosevic, une sorte de matraque électronique qui lui permettait de mettre à la raison les opposants à la guerre et d'amener le reste de la population à en admettre la nécessité. La Serbie est encore loin du règne de la démocratie et de l'Etat de droit, mais la fin du pouvoir absolu que Milosevic exerçait sur la RTS a ouvert une ère politique nouvelle et offre à la liberté d'expression une chance de prendre racine.

Si la communauté internationale avait regardé de plus près cette station de télévision à la fin des années 80, elle y aurait sans doute perçu les signes avant-coureurs du triste sort qui attendait l'ex-Yougoslavie. La RTS et les autres médias contrôlés par Milosevic ont créé les conditions qui ont rendu la guerre possible, en faisant régner la peur chez des voisins pacifiques et en persuadant une bonne partie des Serbes que les spectres de la Seconde guerre mondiale étaient revenus pour les massacrer. La RTS a construit un étrange univers dans lequel Sarajevo, la capitale bosniaque, n'avait jamais été assiégée et la ville croate de Vukovar, dévastée, avait été «libérée». L'offensive médiatique lancée à Belgrade a contribué à faire naître une propagande tout aussi détestable dans d'autres républiques yougoslaves, et les séquelles en seront ressenties pendant des années.

© Reuters

Une arme fatale: si la communauté internationale avait regardé la télévision serbe à la fin des années 80, elle y aurait sans doute perçu les signes du triste sort qui attendait l'ex-Yougoslavie.

Depuis le début des combats dans l'ex-Yougoslavie, les Etats membres de l'OTAN et d'autres pays occidentaux ont dépensé des millions de dollars dans les Balkans, particulièrement en Bosnie-Herzégovine (la Bosnie) et en Serbie, afin de réparer les dommages causés par la guerre. En Serbie et au Monténégro, l'assistance internationale a aidé le public à avoir accès à d'autres sources d'information et contribué à mettre en échec la désinformation pratiquée par les médias officiels. La Bosnie connaît maintenant un début de pluralisme et de liberté des médias, grâce en partie aux dons faits par la communauté internationale à la presse écrite et radio-télévisée indépendante.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit de prévenir des conflits ou de consolider la paix, les médias ne bénéficient pas toujours de la priorité qu'ils méritent. Malgré le rôle destructeur que les médias avaient joué en attisant les haines ethniques dans l'ex-Yougoslavie, l'Accord de paix mettant fin à la guerre de Bosnie, négocié à Dayton (Ohio), ne comportait aucune disposition spécifique applicable aux médias du nouvel Etat, si ce n'est une brève allusion à la liberté de la presse à propos des élections. Depuis lors, les organisations internationales chargées de superviser la mise en œuvre de l'accord de paix n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour combler cette lacune.

Jusqu'à l'automne 1997, la communauté internationale était obligée, en Bosnie, de tolérer la haine que vomissait Srpska Radio-Televizija (SRT), la station contrôlée par les protégés de Milosevic à Pale (Republika Srpska), tout près de Sarajevo. En l'absence d'une réglementation cohérente concernant les fréquences ou les licences d'exploitation, et confronté à un appareil judiciaire sous influence politique, le Haut Représentant de l'époque, Carl Bildt, qui avait dit de la SRT qu'elle était «un

Daniel Deluce, ancien correspondant de Reuters à Sarajevo, a travaillé du printemps 1998 à l'automne 2000 pour le Bureau du Haut Représentant, où il s'est occupé de la réforme des médias en Bosnie.

média dont même Staline aurait eu honte», ne disposait que de moyens très limités. Toutefois, vers la fin de son mandat, en mai 1997, Bildt jeta les bases d'une approche plus rigoureuse. Le Conseil de mise en œuvre de la paix, qui réunissait les pays et les organisations internationales ayant un rôle à jouer dans le processus de paix en Bosnie, approuva, à Sintra (Portugal), un document qui conférait au Haut Représentant le pouvoir d'intervenir contre les médias constituant une menace pour l'accord de paix. Il s'agissait d'un texte général qui, en filigrane, visait les programmes incendiaires de la SRT.

A l'été 1997, il devint de plus en plus clair que la SRT était en train de saper le processus de paix. En plus des termes incendiaires utilisés pour parler des non-Serbes et de l'hostilité affichée à l'égard de nombreux aspects des accords de paix, l'opposition politique qui existait en Republika Srpska était privée du droit d'antenne et régulièrement attaquée dans les bulletins d'information du soir. Tandis que s'engageait un bras de fer entre les faucons au pouvoir à Pale et les alliés plus modérés de Biljana Plavsic, alors Présidente de la Republika Srpska, à Banja Luka, les responsables de la SRT reçurent de nouveaux avertissements, qui n'eurent guère d'effet. Les attachés de presse du nouveau Haut Représentant, Carlos Westendorp, évoquèrent l'éventualité d'une action militaire contre la SRT, mais la Force de stabilisation (SFOR) dirigée par l'OTAN demeura prudente dans ses déclarations publiques.

Ce fut une période de tension pour la Mission de maintien de la paix et les Etats membres de l'OTAN. Les émissions de la SRT étaient consternantes, mais les gouvernements occidentaux craignaient qu'en cas d'intervention des soldats de la paix, les dirigeants de Pale ne s'assurent des sympathies s'ils se présentaient en défenseurs de la liberté d'expression. L'événement qui allait tout déclencher se produisit en juillet, lorsque Mme Plavsic remania la direction de la police de Banja Luka avec le soutien d'éléments britanniques et tchèques de la SFOR. On apprit l'existence des préparatifs d'un coup d'Etat des responsables de Pale contre Mme Plavsic. La SRT condamna le rôle joué par la SFOR, que, dans une bande vidéo, elle compara aux SS de l'époque nazie. Cette propagande devenait dès lors une menace pour la SFOR elle-même.

Lorsque la SRT diffusa un compte rendu déformé d'une conférence de presse du Procureur du Tribunal pénal international de La Haye pour les crimes de guerre, les troupes de la SFOR intervinrent à la demande de Carlos Westendorp, et elles s'emparèrent de quatre émetteurs, le 1er octobre 1997. La SRT reprit ensuite ses émissions, avec de nouveaux directeurs de programme, dans les studios de Banja Luka, où les équipes étaient plus proches des amis de Mme Plavsic. Les bulletins d'information gardaient un caractère nationaliste, mais les excès du passé avaient disparu. Le choc en retour que l'on avait craint ne se produisit pas. Beaucoup de journalistes serbes avaient jugé la SRT à sa juste valeur, celle d'un instrument politique qui n'avait rien à voir avec le journalisme ou un service public.

Les dirigeants de Pale n'avaient pas dissimulé le caractère partisan de la structure de la SRT, dont le Conseil d'administration était dirigé par Momcilo Krajisnik, haut responsable du Parti démocratique serbe (*Srpska demokratska stranka,* ou SDS), parti nationaliste au pouvoir, puis membre serbe de la présidence collégiale de la Bosnie (Krajisnik est maintenant en instance de jugement à La Haye pour crimes de guerre). Après l'intervention de la SFOR, le Bureau du Haut Représentant (OHR) négocia avec Mme Plavsic des «arrangements intérimaires» pour la SRT, et ceux-ci firent l'objet d'un accord en février 1998. Ils instituaient un conseil d'administration apolitique et prévoyaient la nomination d'un «administrateur» international qui aurait pour tâche de promouvoir l'instauration des normes de diffusion et de l'indépendance de la rédaction qui doivent être celles d'un service public.

Pour la Bosnie, la saisie des émetteurs de la SRT fut un tournant décisif. Elle créa un champ plus libre pour les élections et ouvrit la voie au pluralisme et à la liberté des médias à Banja Luka, la plus grande ville de la Republika Srpska. La communauté internationale fit savoir clairement qu'elle était prête à agir pour que cessent les incitations à la haine et l'exercice d'influences partisanes sur les émissions destinées au public. Elle mit ainsi un terme au monopole que les faucons imposaient à la télévision de la Republika Srpska. La crise qui avait éclaté au sujet de la SRT montrait à quel point les partis nationalistes au pouvoir dans tout le pays continuaient à dominer les médias les plus influents et à faire obstacle à tout véritable débat. A l'évidence, les médias bosniaques devaient subir une réforme systémique pour pouvoir s'aligner sur les normes en vigueur dans les démocraties. Avec le soutien des pays donateurs, l'OHR commença à mettre au point une stratégie visant à assurer aux médias une liberté durable.

NATO 2000
OTAN 2000

Le CD-ROM OTAN 2000 permet aux utilisateurs de prendre connaissance du rôle et du fonctionnement interne de l'OTAN. Il retrace l'évolution de l'Alliance et l'adaptation dont elle a fait l'objet afin de pouvoir faire face aux enjeux de sécurité du XXIe siècle. Des exemplaires gratuits peuvent être obtenus sur demande auprès de l'Unité de distribution, Bureau de l'information et de la presse, OTAN, B - 1110 Bruxelles.

Au fil du temps, cette stratégie prit la forme d'une entreprise vraiment ambitieuse. Il s'agissait de créer un cadre régulateur à l'intention des responsables des programmes, de réformer le secteur public de la radio et de la télévision, de maintenir le soutien financier accordé aux médias indépendants, d'organiser dans les services publics des campagnes visant à expliquer l'action de la communauté internationale et d'assurer aux journalistes une protection juridique.

En décembre 1997, le Conseil de mise en œuvre de la paix, réuni à Bonn, demanda l'institution d'un organisme régulateur qui délivrerait les autorisations nécessaires aux responsables des programmes selon des critères de transparence. Cet organisme, qui prit par la suite le nom de Commission pour les médias indépendants (IMC), devait d'abord fonctionner sous surveillance internationale, pour devenir finalement une institution nationale. Il avait pour but de mettre les responsables des programmes en situation de concurrence loyale et de dépolitiser les émissions.

Financée par les Etats-Unis et l'Union européenne, l'IMC fut créée en juin 1998 sur ordre du Haut Représentant. Chaque département était dirigé par un responsable international qu'assistait un adjoint bosniaque. Une instance d'appel composée de Bosniaques et d'experts étrangers, le Conseil de l'IMC, fut constituée pour examiner les recours que pourraient introduire les différentes stations. Depuis lors, l'IMC est parvenue à mettre en place un cadre régulateur qui a permis de faire disparaître le type de manipulation politique qui accompagnait la délivrance des autorisations. En promulguant un code de déontologie en matière de radio-télévision, l'IMC a contribué à la dissuasion exercée à l'encontre des déclarations incendiaires, les stations hésitant généralement à risquer de perdre les autorisations qu'elles détiennent ou qu'elles espèrent encore obtenir. Certaines ont été réprimandées ou mises à l'amende. Quelques-unes ont été temporairement privées de leurs droits d'émission, et deux ont été fermées pour avoir occupé des fréquences de façon illégale et fait usage de faux.

> Lorsqu'il s'agit de prévenir des conflits ou de consolider la paix, les médias ne bénéficient pas toujours de la priorité qu'ils méritent

L'IMC reste cependant sous surveillance. Des journalistes bosniaques et d'autres organismes internationaux lui ont reproché son manque de sévérité à l'égard de propagandistes notoires et son peu d'empressement à unifier un marché des médias en état de saturation. Dans un pays qui compte moins de quatre millions d'habitants, il existe quelque 280 sources d'émissions de radio et de télévision, proportion qui constitue probablement un record mondial. L'IMC affirme que pour les nouvelles autorisations à long terme, les critères seront beaucoup plus stricts, ce qui aura pour effet de rationaliser le marché. Elle fait également valoir qu'il lui faut respecter les procédures légales qui permettent aux stations de continuer à fonctionner, ce qui l'empêche d'agir avec toute la rapidité réclamée par ses détracteurs.

Un problème plus fondamental tient à ce que l'IMC doit combattre des intérêts solidement ancrés avec des ressources limitées et sans mécanisme lui permettant de faire appliquer ses décisions. Dans les cas extrêmes, elle peut recourir à la SFOR, mais seulement si les Etats membres de l'OTAN estiment qu'une action de leur part est nécessaire. Les décisions prises à l'encontre d'Erotel, station contrôlée par les faucons bosno-croates de l'Union démocratique croate (*Hrvatska demokratska zajednica*, ou HDZ), sont restées lettre morte pendant un an.

Quelles que soient ses insuffisances, l'IMC a établi une norme de transparence et d'équité qui a fortement réduit l'ingérence des milieux politiques dans les émissions radio-télévisées. Elle a pris pour modèles les organismes régulateurs existant dans l'Union européenne et en Amérique du Nord et s'est abstenue de réglementer la presse écrite, préférant aider les associations de journalistes à s'entendre d'elles-mêmes sur un code de déontologie. Si la presse écrite commet encore beaucoup d'excès, il existe maintenant un grand nombre de publications indépendantes qui viennent contrebalancer de tels abus.

Pour l'avenir, la grande question est de savoir comment et quand les activités de l'IMC seront transférées aux autorités locales. Un ambitieux calendrier prévoyait ce transfert pour l'année en cours, mais il a été revu, et son échéance a été remise à plus tard. Les institutions bosniaques doivent encore montrer qu'elles peuvent opérer dans la transparence et sans esprit partisan. Les Etats donateurs ont approuvé un plan visant à faire entrer l'IMC dans le cadre d'un seul et même organisme régulateur des télécommunications fonctionnant sous surveillance internationale. L'actuel Haut Représentant, Wolfgang Petritsch, a estimé que la gamme des fréquences constituait une ressource économique capitale qui devait être contrôlée de manière à mettre en échec les ingérences politiques et les perversions monopolistiques.

Construire un service public de radio-télévision sur les ruines d'un système inefficace à ségrégation ethnique s'est révélé la tâche la plus difficile dans la stratégie de l'OHR. Les détenteurs de droits politiques acquis se sont battus pour garder le contrôle de ce qu'il restait de l'ancienne Radio-Télévision Sarajevo, station nationale dont la Bosnie disposait avant la guerre. Peu avant le début des hostilités, au printemps 1992, le dirigeant nationaliste serbe Radovan Karadzic proposa de diviser la station — réputée pour l'équilibre de ses programmes, même si ceux-ci manquaient quelque peu d'élévation — en trois chaînes ethniquement séparées. Sa proposition fut rejetée, mais elle se concrétisa une fois la guerre engagée. Les moyens de Radio-Télévision Sarajevo furent répartis en fonction des conquêtes territoriales. Des stations séparées à base ethnique furent créées avec une aide de Zagreb et de Belgrade. Dans les zones contrôlées par le gouvernement bosniaque, la télévision de Sarajevo prit le nom de Radio-Télévision Bosnie-Herzégovine (RTV BiH) et tomba sous la coupe politique du Parti d'action démocratique (*Stranka demokratske akcije*, ou SDA), parti bosniaque musulman d'Alija Izetbegovic. Bien que s'adressant exclusivement aux Musulmans de Bosnie, la RTV BiH ne se laissa jamais aller aux propos haineux qu'avaient tenus les médias des régimes croate et serbe.

Dans les six mois qui suivirent l'intervention de la SFOR contre la SRT, Carlos Westendorp lança une initiative plus générale visant à réformer l'ensemble du secteur public de la radio-télévision. Après des mois de négociations avec la Présidence tricéphale du pays, il persuada les représentants croate et bos-

© Reuters

Un message «pointu»: les soldats de la paix dirigés par l'OTAN ont saisi quatre émetteurs de la télévision bosno-serbe, qui persistait à diffuser des programmes incendiaires.

niaque musulman — mais non le représentant serbe — d'accepter un mémorandum d'entente sur l'avenir des émissions radio-télévisées. Ce document prévoyait la mise en place d'un nouveau service public de radio-télévision qui pratiquerait la tolérance religieuse, respecterait l'indépendance des rédactions et fonctionnerait dans des conditions de transparence financière. Il prévoyait également la création d'un réseau public national de radio-télévision ainsi que celle d'un service destiné à la Fédération de Bosnie-Herzégovine (la Fédération), entité légèrement majoritaire du pays. Il imposait aussi aux responsables des émissions de Serbie et de Croatie de respecter les lois et règlements de la Bosnie. En pratique, toutefois, les régimes de Belgrade et de Zagreb ne tinrent aucun compte de ces dispositions, le SDA fit plus tard obstacle à l'application des réformes prévues dans le mémorandum et la HDZ ne voulut plus en entendre parler après le changement du membre croate de la Présidence bosniaque.

Un nouveau conseil d'administration, multiethnique, fut cependant nommé à la tête de la RTV BiH, mais ses travaux se heurtèrent à l'opposition des fidèles du SDA. Le mémorandum étant au point mort un an après sa signature, Carlos Westendorp imposa à l'ensemble du pays un nouveau Service public de radio-télévision (PBS). Publiée le dernier jour de son mandat, en juillet 1999, cette décision créait une structure assez libre conçue pour faire en sorte que le statut d'Etat de la Bosnie soit respecté, que les programmes émis sous le contrôle du SDA cèdent la place à un véritable service multiethnique et qu'un mode de fonctionnement financièrement réaliste soit adopté.

Les juristes de l'OHR trouvèrent les bases juridiques de l'établissement d'un service de radio-télévision d'Etat dans l'article II de la constitution bosniaque, qui évoque la mise en place par l'Etat de moyens de télécommunications. Cette avancée se traduisit par la fin des débats juridiques visant à faire obstacle à une radio-télévision publique multiethnique. La Fédération était également dotée d'un service de radio-télévision. En outre, les émetteurs des deux entités n'auraient accès aux programmes internationaux que par l'intermédiaire du nouveau service de la BiH, qui représenterait la Bosnie dans les organisations internationales. Ainsi était éliminé le vide juridique qui avait permis la présence de grandes chaînes publiques uniethniques. Le nouveau service devait diffuser quotidiennement au moins une heure de programmes consacrés aux informations et aux questions d'actualité. La décision était présentée comme une mesure provisoire et laissait aux représentants politiques futurs la possibilité d'apporter les modifications ou les développements nécessaires. Etant donné les contraintes de l'Accord de Dayton, les limites du financement accordé par les donateurs et la paralysie qui marquait le climat politique de l'époque, l'OHR était allé aussi loin qu'il le pouvait.

Le PBS a maintenant remplacé la RTV BiH au sein de l'Union européenne de radio-télévision, et il retransmet des manifestations sportives internationales dans l'ensemble du pays. Les Jeux olympiques ont été présentés par une équipe de commentateurs multiethnique, et un programme consacré aux questions d'actualité a permis aux téléspectateurs de participer à un débat dans le cadre de la campagne électorale. Un expert de la BBC a tracé les lignes directrices de la création d'une structure de gestion conforme aux pratiques européennes modernes. Le Haut Représentant a nommé des conseils d'administration multiethniques à la tête des services de radio-télévision des entités, à la fois en Republika Srpska et dans la Fédération.

Les partis nationalistes ont inévitablement cherché à manipuler le conseil d'administration du PBS, en faisant toujours obstacle à ses travaux et en présentant l'ensemble du projet comme un échec. A l'évidence, l'échec se trouve du côté des dirigeants politiques du pays. Si ces derniers avaient adopté les normes et les principes multiethniques qui devaient être ceux d'un service public de radio-télévision, la communauté internationale ne serait jamais intervenue. Etant donné l'hostilité des partis nationalistes, on peut comprendre les retards qu'a subis la diffusion par le PBS de bulletins d'information du soir. Il n'en est pas moins devenu indispensable de recruter rapidement des rédacteurs de talent et de permettre au PBS de commencer à diffuser ces bulletins. Si l'on veut que disparaissent l'intimidation et l'intolérance religieuse, il est essentiel que tout le pays dis-

pose, avec le PBS, d'un service d'information de qualité. Le développement du pluralisme sur la scène politique bosniaque et les récents événements de Croatie et de Serbie devraient apporter un répit propice à la consolidation du PBS.

Le projet de médias privés le plus ambitieux lancé dans les Balkans le fut par le premier Haut Représentant, Carl Bildt, peu avant les premières élections tenues dans le pays, en 1996. Les Etats-Unis et l'Union européenne financèrent la création d'un nouveau réseau de télévision multiethnique, appelé «Open Broadcast Network» (OBN), qui devait offrir une formule commerciale permettant de remplacer sur les ondes les stations uniethniques émettant sous contrôle politique. Ce réseau connut pourtant des débuts peu prometteurs, avec des journalistes insuffisamment qualifiés et des programmes de médiocre qualité. Il fut d'abord géré par des diplomates n'ayant qu'une expérience plus que limitée en matière de radio-télévision. L'OBN ne joua aucun rôle dans la campagne électorale de 1996, car il avait à peine commencé d'émettre à la veille du scrutin. Moins de deux années plus tard, après de très importants apports de fonds et des conseils prodigués par des professionnels de la télévision, l'OBN avait mis sur pied un solide programme d'informations multiethnique qui avait vraiment supplanté la propagande des partis nationalistes. Les partis de l'opposition citoyenne pouvaient enfin faire parvenir leur message aux électeurs.

L'OBN se heurta à une farouche résistance des partis nationalistes, en particulier du SDA, qui cherchait à le priver de l'usage de ses fréquences. Certains Etats donateurs refusèrent de l'aider, préférant des médias autochtones. Malgré son coût élevé et ses insuffisances, l'OBN joua un rôle non négligeable dans l'élimination des barrières ethniques et la création en Bosnie d'un certain pluralisme. En 1996, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le gouvernement helvétique lancèrent un réseau de radiodiffusion multiethnique, Radio FERN, qui a suscité moins de controverses. Radio FERN a également offert un service d'information de qualité échappant aux pressions nationalistes ou politiques et contribué à la mise en place d'un réseau de stations indépendantes dans tout le pays.

Les Etats-Unis et l'Union européenne, principaux commanditaires de l'OBN, avaient espéré que cette station pourrait donner naissance à un réseau commercial autonome, couvrant éventuellement une plus vaste région d'expression serbo-croate. Cependant, l'économie bosniaque demeure pauvre, et le marché de la radio-télévision est saturé. Les donateurs risquent dès lors de considérer que l'OBN ne peut être un succès sur le plan commercial. En fait, ils envisagent d'ores et déjà d'incorporer le service des informations dans la structure du PBS. Quel que soit le sort qu'il connaîtra finalement, l'OBN a joué un rôle extrêmement précieux s'agissant de contrebalancer les inventions et les distorsions des programmes diffusés sous le contrôle des partis nationalistes.

Financer des organes d'information dans un système autoritaire comporte inévitablement des risques. Chaque fois que d'importantes sommes d'argent parviennent à une société corrompue et antidémocratique, les forces politiques dominantes trouvent les moyens de s'emparer de cet argent ou de la station à laquelle il est destiné. Pour que l'aide accordée soit efficace, et pour que l'argent des contribuables ne soit pas gaspillé, il est indispensable que les Etats donateurs adoptent une approche plus cohérente et plus unifiée. Jusqu'ici, pourtant, l'approche de la communauté internationale a souvent fait penser à un tir de plombs de chasse: une partie seulement de l'aide atteint la cible, et tout le reste se perd dans la nature. En Bosnie, le chaos qui règne sur le marché des médias résulte dans une certaine mesure de l'empressement des pays occidentaux à financer de nouvelles stations de radio et de télévision.

Toute foi excessive en la commercialisation du secteur de la radio-télévision comporte aussi un danger, spécialement pour le long terme. Le financement d'une station privée ne débouche pas automatiquement sur l'indépendance de la rédaction. Dans les pays ne disposant pas d'un pouvoir judiciaire autonome ou d'une législation commerciale appropriée, les stations privées sont extrêmement vulnérables aux manipulations des forces politiques ou financières en place. L'exemple de la corruption des stations et publications commerciales dans toute l'ex-Union soviétique devrait servir de mise en garde contre un financement du secteur privé qui ne serait pas assorti de conditions rigoureuses. En l'absence de telles précautions, des médias censément indépendants se transforment en armes politiques payées par les contribuables de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord.

Afin de faire en sorte que les médias commerciaux de Bosnie puissent se développer dans des conditions de libre concurrence, l'actuel Haut Représentant, Wolfgang Petritsch, a récemment suspendu la privatisation des médias jusqu'à ce qu'il soit possible de

LE PROGRAMME SCIENTIFIQUE DE L'OTAN

«Rassembler le monde scientifique pour le progrès et la paix»

Le Programme scientifique de l'OTAN apporte un soutien aux projets en collaboration entre scientifiques des pays alliés et des pays partenaires. Ce programme - qui n'est pas lié à la défense - a pour but de stimuler la coopération entre scientifiques d'origines différentes, de faire naître des liens durables entre chercheurs et de faciliter l'évolution des communautés scientifiques des pays partenaires.

On trouvera toutes informations complémentaires sur le site web de l'OTAN, à l'adresse suivante:

http://www.nato.int/science

procéder à un examen approfondi de la situation. A l'avenir, l'action menée en faveur des réformes sera probablement axée sur le processus de privatisation et les aspects commerciaux de l'activité des médias. La communauté internationale devra exercer des pressions pour obtenir le démantèlement des oligarchies médiatiques et empêcher la naissance de nouveaux monopoles.

S'agissant de promouvoir la protection juridique des journalistes, la communauté internationale a entrepris de remplacer les lois de l'ère communiste qui supprimaient la liberté d'expression et entravaient les enquêtes des journalistes. En juillet 1999, Carlos Westendorp a usé de son autorité de Haut Représentant pour faire annuler une disposition prévoyant des peines de prison pour les personnes tombant sous le coup de la loi sur la diffamation. Il a demandé qu'une nouvelle loi sur la diffamation et une loi sur la liberté de l'information soient rédigées selon des directives données au niveau international. En octobre 2000, le parlement national a adopté une loi, élaborée par des experts de l'OSCE, qui ouvre l'accès aux informations détenues par des organes gouvernementaux, sauf dans quelques rares secteurs. Même si elle n'est que partiellement appliquée, la loi sur la liberté de l'information offre le potentiel nécessaire pour transformer la culture du secret qui a été celle des dirigeants politiques bosniaques.

Quelques représentants des organisations militant pour la liberté de la presse ont accusé les Etats membres de l'OTAN d'attenter à la liberté d'expression en prenant des mesures contre les médias dont le langage était jugé incendiaire. Au moment de la création de l'IMC, ces mêmes critiques prétendaient que la liberté des médias serait mise en péril par un organisme tout puissant prêt à agir de façon arbitraire. S'il est évident que toute stratégie interventionniste concernant les médias comporte des risques, il reste que les critiques partent souvent de bases erronées.

Plutôt que de considérer la Bosnie, ou, d'ailleurs, le Kosovo, le Rwanda ou le Timor-Oriental, comme s'il s'agissait d'une démocratie de l'Ouest, il importe de se rappeler, à propos de ces pays, ce qu'était l'Allemagne en 1945. Est-ce promouvoir la liberté d'expression que de tolérer un contrôle politique des fréquences de radio-télévision et de la presse écrite? Est-ce défendre nos valeurs démocratiques que de laisser démagogues et dictateurs pousser leurs peuples à la haine religieuse, ethnique ou raciale et au génocide? Dans les pays dépourvus de traditions ou d'institutions démocratiques, il n'existe aucun système judiciaire solide qui protège les journalistes, aucun organisme régulateur qui empêche les milieux politiques de contrôler des émetteurs à financement public, et aucun marché libre qui ouvre les accès nécessaires à la presse écrite et aux annonceurs. Dès lors, tout immobilisme revient simplement à livrer les journalistes et l'opposition à la pression des intérêts acquis.

Là où le maintien de la paix est assuré par des forces armées multinationales, il faut qu'un maximum d'autorité internationale soit exercé dans le secteur des médias aussi tôt que possible. Les fréquences ne doivent pas être attribuées par des oligarchies politiques. Laisser faire les anciennes factions belligérantes revient à leur montrer un signe de faiblesse et à leur offrir la possibilité de reprendre le conflit. Il est préférable de prendre d'emblée une position ferme et de pouvoir ainsi se retirer plus rapidement. Cependant, toute action visant à promouvoir la liberté des médias doit s'accompagner d'une stratégie internationale axée sur une réforme économique et judiciaire fondamentale. Le contrôle politique de l'économie exclut toute forme d'instauration d'un «quatrième pouvoir» libre et indépendant. La presse écrite, les sources publicitaires et l'accès aux fréquences doivent être à l'abri des ingérences politiques. En l'absence d'un pouvoir judiciaire et d'une force de police indépendants, il n'existe aucune protection contre les menaces qui risquent de peser sur les enquêtes journalistiques et la liberté d'expression.

L'une des questions soulevées par certains militants de la liberté de la presse mérite néanmoins d'être prise plus sérieusement en considération. Les institutions ou les règlements imposés par les administrateurs internationaux devraient être conformes aux normes démocratiques, étant donné qu'un jour, les forces de maintien de la paix partiront et transmettront leurs pouvoirs aux autorités locales. Ce qui aura été créé par les missions internationales de maintien de la paix sera finalement légué aux gouvernements nationaux. Dans toute la mesure du possible, les lois, les institutions et les règlements qu'appuie la communauté internationale devraient être fondés sur les meilleurs principes et pratiques d'une démocratie. L'intervention de l'autorité internationale sur le terrain doit suivre une procédure normale et s'accompagner de réformes démocratiques plus larges qui protègent les journalistes dans leurs enquêtes. En l'absence d'une telle procédure et de principes démocratiques bien définis, intervenir dans le milieu des médias ou dans tout autre secteur uniquement pour influer sur les développements politiques peut avoir des effets en retour réellement négatifs. Il ne faut pas que l'on puisse constater que les Etats donateurs violent les lois et les règlements qui sont en vigueur chez eux.

Là où le maintien de la paix est assuré par des forces armées multinationales, il faut qu'un maximum d'autorité internationale soit exercé dans le secteur des médias aussi tôt que possible

La bonne nouvelle est que les conditions de la liberté des médias en Bosnie se sont améliorées depuis 1995, parfois grâce à la présence de la communauté internationale, et parfois aussi malgré cette présence. La mauvaise nouvelle est que, jusqu'ici, les progrès réalisés sont assez minces et restent tributaires d'une très importante aide financière de l'étranger. On ne s'est pas suffisamment intéressé à la formation des candidats à la profession de journaliste. Peut-être les dividendes ne sont-ils pas assez rapidement perceptibles pour les Etats donateurs, qui se sentent obligés d'annoncer à leur opinion des résultats immédiats. L'Ecole de la BBC implantée à Sarajevo à l'intention des présentateurs de l'actualité, établissement financé par le Royaume-Uni et l'«Open Society Fund» de George Soros, a, par exemple, connu un plein succès et aide à former une nouvelle génération de journalistes de radio-télévision animés d'un esprit d'indépendance. Le financement international va inévitablement diminuer au fil du temps. Cependant, il est essentiel de faire avancer le processus de réforme. Les médias possèdent un vaste potentiel qui leur permet aussi bien de déclencher une guerre que de contribuer à l'instauration de la démocratie. Leur libération de tout contrôle politique devrait bénéficier de la même priorité stratégique que le déminage ou la construction de ponts. ■

Le débat de la revue

Est-il temps de réécrire Dayton?

Oui:
Tony Borden est Directeur exécutif de l'«Institute for War and Peace Reporting».

Non:
Daniel Serwer est Directeur de l'Initiative sur les Balkans de l'«US Institute of Peace».

Cher Daniel,

Dans les Balkans, 2000 a été une bonne année. En moins de 12 mois, Slobodan Milosevic, Franjo Tudjman et Alija Izetbegovic ont tous quitté le pouvoir — pour des raisons différentes. Ce qui est encore plus important que le départ de ces trois funestes présidents, c'est le fait que, dans toute l'ex-Yougoslavie, la population a, dans des conditions diverses, librement voté contre l'extrémisme et la violence. Après avoir supporté pendant dix ans des stéréotypes racistes sur leur nature fondamentalement violente, les gens montrent eux-mêmes, quels que soient leurs hésitations ou leurs problèmes, leur volonté d'avancer. Il ne s'agit pas de surestimer les progrès accomplis: le nationalisme pur et dur et surtout la corruption continuent de sévir, plusieurs sujets de conflit subsistent, et, dans les Balkans, le calme peut rapidement faire de nouveau place à la tempête. Mais il serait encore plus illusoire de ne pas mesurer l'ampleur de l'évolution enregistrée — et le potentiel qu'elle apporte. Des problèmes demeurent, mais la guerre est finie, et il est temps d'en faire disparaître l'héritage. Pour profiter des possibilités qui s'offrent, il est essentiel de voir la région dans une perspective positive plus large. Cette perspective doit être sérieuse et réaliste, et elle doit montrer aux gens qu'il s'agit vraiment de les faire bénéficier des meilleures normes internationales.

Il faut aussi, bien sûr, que tous les Etats puissent finalement entrer dans l'Union européenne. Cela implique que soient rapidement et rigoureusement respectés les droits de l'homme et les autres principes démocratiques. (Non, le Tribunal de La Haye ne peut pas être mis en veilleuse). Cela implique encore des structures transparentes — avec une aide généreuse mais non inconditionnelle et de solides mécanismes de suivi — ainsi que le règne d'un Etat de droit, non seulement dans les rues, mais aussi dans le monde des affaires et des finances. Atteindre ces objectifs demande plus que d'énormes sommes d'argent, des réprimandes réitérées et des dizaines de milliers de soldats de l'OTAN. Il est essentiel que des cadres politiques rationnels, viables et crédibles soient mis en place pour le long terme. Le cadre politique le plus mal conçu et le plus instable existant dans la région est la constitution en forme de château de cartes connue sous le nom d'Accord de Dayton. Cet accord consacre le détestable compromis qu'avaient voulu les trois anciens présidents pour faire cesser la guerre. Il institutionnalise les problèmes qui doivent précisément être surmontés. Il a créé un pays sans avenir, et il devrait être abandonné le plus tôt possible pour faire place à un règlement plus raisonnable pour l'avenir.

Après cinq années, faut-il encore revenir sur la plus grossière des erreurs commises (à moins que nous ne l'ayons oubliée)? Dayton reconnaît dans l'entité serbe une unité politique fondée sur le génocide. Cependant, le seul problème n'est pas celui de la Republika Srpska. Alors que la politique internationale vise à instaurer une Bosnie démocratique ayant pour bases les normes internationales en matière de droits de l'individu, toutes les structures reposent sur des élément ethniques. Une telle contradiction ne mène nulle part. Si quelqu'un qui n'est ni Serbe, ni Croate, ni Bosniaque ne peut, aux termes de la loi, accéder à la présidence, si un non-Serbe ne peut, en vertu de la constitution, être élu à la présidence bosniaque par la Republika Srpska, et si quelqu'un qui n'est ni Croate ni Bosniaque ne peut être élu à la présidence bosniaque par la Fédération de Bosnie-Herzégovine, c'est alors tout le discours politique qui est fondamentalement dénaturé. L'institutionnalisation de partis et, de structures politiques à base ethnique ne peut conduire qu'à une impasse et, au moins en Bosnie, ouvrira inévitablement la voie à la corruption.

La situation créée se traduit par un enchevêtrement inextricable d'institutions municipales, locales, cantonales, fédérales et (parfois) nationales. Cet état de choses est intenable à long terme et dysfonctionnel à court terme. Par

exemple, si l'on a pu trouver des crédits internationaux pour financer la remise en état des routes détruites pendant la guerre, ces routes sont redevenues impraticables parce que les structures politiques sont elles-mêmes trop délabrées pour pouvoir en assurer l'entretien. La place me manque ici pour entrer dans le détail des difficultés et des retards que le système a imposés au processus de transformation de la radio-télévision d'Etat en service public, mais je viens de me rendre sur place pour examiner les plans, et je puis vous assurer qu'ils sont d'une complexité qui tient du cauchemar. En Bosnie, le rythme des réformes est extrêmement décevant, et les diplomates occidentaux se plaignent amèrement de l'intransigeance et de la corruption qu'ils rencontrent dans les milieux politiques. Ces plaintes ne sont pas injustifiées, et il n'en est que plus nécessaire de rechercher un nouvel arrangement qui n'ait pas pour effet d'institutionnaliser de tels fléaux. Comment ne pas penser qu'au bout de cinq ans, il paraît absurde de persister à mettre en place une structure finalement appelée à disparaître?

Cela est d'autant plus vrai qu'aux termes d'une récente décision de la Cour constitutionnelle, le cadre politique de Dayton a été, pour l'essentiel, jugé illégal. Dans cette décision, rendue l'été dernier, la Cour a dit que dans les deux entités, les personnes de toutes ethnies sont des électeurs — c'est-à-dire qu'elles jouissent de droits constitutionnels pleins et entiers. D'un coup, toute la structure fondée sur la notion d'entités s'est trouvée mise en question, et cette décision pourrait finalement faire ranger au grenier la table de Dayton. C'est sans doute inévitable. Ce serait certainement une bonne chose, et nous devrions mobiliser toute notre créativité et toutes nos énergies pour qu'elles puissent devenir réalité le plus tôt possible.

Bien à vous,
Tony

Cher Tony,

Il est vrai qu'il faut aller «au-delà de Dayton». Les trois armées doivent être intégrées et une doctrine stratégique développée en vue de protéger toute la population de la Bosnie-Herzégovine (la Bosnie), plutôt que chacune de ses communautés contre les autres. Il n'en faudra pas moins pour que la Bosnie puisse penser à devenir membre du Partenariat pour la paix. Les trois services de renseignement devraient être remplacés par un seul et nouveau service. Les partis nationalistes devraient être privés de leurs avantages abusifs, et notamment empêchés d'accaparer les ressources de l'Etat et de favoriser leurs amis politiques. Les scandaleuses conditions d'accession à la présidence auxquelles vous faites allusion doivent être changées, tout comme doit être réformée la chambre haute du parlement bosniaque, dominée par les nationalistes. Cependant, je ne vois aucune raison de croire que ces changements seraient plus faciles à réaliser sans les dispositions de Dayton qu'avec elles.

Je ne plaide pas particulièrement la cause de Dayton. Il s'agit d'un compromis plutôt mal élaboré qui a eu pour effet de maintenir en place les armées et les partis politiques nationalistes qui ont fait un gâchis de l'indépendance de la Bosnie. Ses structures complexes et ses critères ethniques ont de quoi choquer quiconque croit en une démocratie transparente fondée sur le suffrage universel. La Republika Srpska s'est, comme vous le notez, fort mal comportée pendant la guerre, et il faut aussi déplorer la résistance qu'elle a continué d'opposer au retour des personnes déplacées et des réfugiés. Je serai heureux de voir le jour où les habitants de la Bosnie se considéreront comme des citoyens égaux en droits plutôt que comme des Croates, des Bosniaques et des Serbes «protégés» par les droits dont jouit tel ou tel groupe. Il reste que vous en êtes presque arrivé à démontrer que Dayton demeure un instrument viable, qui, avec le temps, pourrait créer une Bosnie qui fera partie de l'Europe. C'est une institution conçue par Dayton, la Cour constitutionnelle, qui a fait évoluer la structure de Dayton de façon spectaculaire. Le fait que la Cour ait décidé que les dispositions législatives des entités concernant les électeurs étaient inconstitutionnelles montre la force de Dayton, et non sa faiblesse. Nous devrions applaudir, et encourager la Cour à poursuivre ses efforts et la communauté internationale à lui apporter un soutien sans réserve.

Etes-vous certain que Dayton soit à ce point dysfonctionnel? Souhaitez-vous réellement qu'on le mette au rebut sans savoir ce qui arriverait par la suite? Etes-vous bien sûr qu'un meilleur accord pourrait être négocié? Toute action visant à repartir de zéro offrirait aux ultranationalistes une nouvelle possibilité de relancer les appels au séparatisme que Dayton a fait taire. Dans l'Europe de l'Ouest, beaucoup se réjouiraient de l'effondrement de Dayton, qui les conforterait dans l'idée que des Etats multiethniques ne sont pas viables et qu'une partition est inévitable. Aux Etats-Unis, certains se frotteraient également les mains, tant ils sont convaincus que séparer les Bosniaques en fonction des ethnies résoudra le problème et permettra le retrait des troupes américaines.

Dayton offre un potentiel que ni la communauté internationale ni les Bosniaques n'ont encore exploité. En décembre 1997, le Conseil de mise en œuvre de la paix a très notablement augmenté les pouvoirs du Haut Représentant concernant la prise de décisions contraignantes, par exemple en l'autorisant à destituer les responsables qui feraient obstruction au processus de paix. Jusqu'ici, ces pouvoirs ont été utilisés au coup par coup, mais rien n'empêche qu'ils le soient de façon plus large afin d'éliminer les nombreux obstructionnistes — et criminels — qui occupent toujours des postes à responsabilités. Le Bureau du Haut Représentant a aussi créé la police des frontières nationale, qui se révèle un important complément des institutions centrales, même si sa mise sur pied n'avait pas été envisagée dans l'Accord initial de Dayton. Supprimer le Haut Représentant et ses pouvoirs — ce qu'impliquerait l'abandon de Dayton — ne serait pas rendre service à la Bosnie.

Un autre élément du cadre de Dayton mérite une attention particulière au niveau international; je veux parler des dispositions constitutionnelles qui donnent la priorité sur toute autre loi aux droits et libertés mentionnés dans la Convention européenne de sauvegarde

> Le cadre politique le plus mal conçu et le plus instable existant dans la région est la constitution en forme de château de cartes connue sous le nom d'Accord de Dayton
>
> **TONY BORDEN**

des droits de l'homme et des libertés fondamentales et ses protocoles. En Bosnie, elles n'ont pas encore été appliquées, au plan de la législation, à tous les niveaux gouvernementaux. Or, on peut penser que leur application effective aurait pour effet de saper les bases du pouvoir des partis nationalistes et de renforcer les droits des citoyens quelle que soit leur identité ethnique.

Dayton peut permettre de renforcer le gouvernement central de la Bosnie, dont la faiblesse est notoire. Les fonctions des commissions des droits de l'homme et de la protection des biens instituées à Dayton doivent revenir au gouvernement central au bout de cinq ans — c'est-à-dire maintenant. L'espace économique unique dont la Bosnie a besoin pour pouvoir demander à l'Union européenne un accord d'association ne peut être réalisé qu'au moyen d'un dispositif de régulation qui n'a pas été envisagé à Dayton, mais qui est facile à créer moyennant la volonté politique nécessaire.

La question cruciale reste précisément celle de la volonté politique de la communauté internationale et de la Bosnie elle-même. Après les changements spectaculaires intervenus en Croatie et en Serbie, et aussi les légers progrès récemment enregistrés en Bosnie, la situation permet d'envisager une exploitation plus dynamique du potentiel de l'Accord de Dayton sur les cinq prochaines années, avec les modifications éventuellement nécessaires. Si les dispositions de Dayton sont très loin d'être parfaites, elles n'en offrent pas moins à la Bosnie ses meilleures chances pour l'avenir.

Bien à vous,
Daniel

Cher Daniel,

Je vous remercie de votre réponse. Elle me confirme que nous sommes largement d'accord sur les problèmes fondamentaux de la Bosnie et que nous nous accordons à considérer que ce qui compte, c'est ce qui peut permettre de les traiter une fois pour toutes. J'ai particulièrement apprécié votre résumé des principales lacunes. L'ennui, c'est que celles-ci étaient aussi évidentes en décembre 1995 qu'elles le sont aujourd'hui. La première fois que j'ai eu cette discussion avec un autre collègue remonte à la période d'urgence que nous avons connue avant même que l'Accord soit officiellement signé à Paris: Dayton avait-il un effet favorable à l'unité en décourageant ceux qui appelaient à une partition, ou nuisait-il à cette unité en jetant les bases d'une partition effective?

A l'époque, Dayton apportait des résultats précisément parce que les différentes parties pouvaient l'interpréter de diverses manières — et s'engager ainsi dans le projet. Vous vous rappelez, j'en suis sûr, le véritable état d'épuisement dans lequel se trouvait alors la Bosnie, situation dont Dayton a su tirer parti pour arrêter l'effusion de sang. Cette action a été difficilement acceptée, mais elle a réussi. Pourtant, cinq ans après, le débat n'a pas avancé. L'argument invoqué par beaucoup, dont vous-même, est, pour l'essentiel, que le rythme de la réforme est relativement satisfaisant, étant donné qu'il n'existe pas d'autre solution et qu'en tout état de cause, Dayton pourrait un jour amener un changement radical, pour peu qu'un Haut Représentant suffisamment audacieux montre la volonté nécessaire.

Eh bien, on attend toujours ... Nous avons vu s'accroître régulièrement les pouvoirs et la détermination du Bureau du Haut Représentant. Cependant, spécialement après les récentes élections, où les partis nationalistes ont enregistré des succès inattendus, il ne peut plus suffire de mettre ses espoirs dans «un nouveau coup de collier». Une telle attitude laisse les réformes à la merci des fluctuations de l'engagement international (le nouveau gouvernement des Etats-Unis risque de se montrer beaucoup moins interventionniste), de la personnalité des responsables successifs (que se passera-t-il si le prochain Haut Représentant est une nullité?) et d'un chaos pur et simple (les ordres de dernière minute qu'avait signés à son départ Carlos Westendorp étaient établis avec une telle précipitation qu'ils comportaient même des projets de notes et de commentaires, qui furent incorporés dans les textes législatifs).

Il y a surtout le fait que le temps, l'argent et l'intérêt viennent à manquer. La frustration grandissante qui se manifeste de tous côtés ne peut rien présager de bon pour ce qui est du maintien de l'engagement du secteur civil. J'ai entendu plusieurs collègues du Bureau du Haut Représentant déclarer, en s'exprimant librement et à titre personnel, que mieux vaudrait laisser ceux des Bosniaques qui refusaient de coopérer s'enliser dans leur corruption et leurs méchantes querelles. Des diplomates américains préviennent que les beaux jours de l'aide internationale largement prodiguée à la Bosnie — aide déjà mise en question par une corruption généralisée — seront bel et bien terminés lorsque les crédits seront réaffectés au bénéfice d'une Serbie en évolution. Sans la menace d'un conflit de grande envergure, la Bosnie sera perdante, et il y a autant de risques de voir l'administration internationale se réduire et s'affaiblir que de chances d'assister à un développement dans le sens contraire.

Il existe pourtant un problème plus fondamental. La contradiction que l'on trouve au cœur même de l'Accord de Dayton est, en fin de compte, une cause d'échec. Si j'insiste tellement sur ce point, c'est que, travaillant dans le secteur de la société civile, je considère que la charge imposée à ce fragile élément de l'environnement général est trop lourde. Dayton demande aux gens de la «base» d'œuvrer pour la coopération et, finalement, pour l'unité alors que la division est, au contraire, institutionnalisée au plus haut niveau, et appuyée par la communauté internationale. C'est la raison pour laquelle, après cinq ans, les institutions centrales demeurent éphémères.

Nous sommes d'accord pour dire que la décision de la Cour constitutionnelle permet d'espérer l'effondrement des ins-

titutions à base ethnique. Cependant, je ne crois guère qu'une telle évidence prouve que la structure de Dayton peut vraiment assurer sa propre réforme. Si je me trompe, je n'en serai que trop heureux. Il reste que les juristes croates et serbes siégeant à la Cour ont boycotté le vote, la décision apparaissant alors comme une nouvelle manœuvre des Bosniaques destinée à porter atteinte à la souveraineté de la Republika Srpska. A n'en pas douter, les responsables internationaux vont faire l'impossible pour convaincre Banja Luka qu'il n'en est rien, et, comme ils l'ont déjà fait tant de fois, ils vont en réalité soutenir le statu quo. Lors de la visite que j'ai effectuée là-bas tout récemment, un ambassadeur occidental jouissant d'une certaine influence à Sarajevo m'a déclaré que la décision de la Cour avait un effet déstabilisant et qu'il convenait de s'y opposer.

Ce n'est là que l'un des nombreux exemples qui ont, au cours des cinq dernières années, démontré que Dayton est, non pas la solution, mais une partie du problème. Les nationalistes comme les responsables internationaux trouvent leur intérêt dans cet arrangement voué à la faillite, et ils ne permettront pas qu'il soit modifié. Aussi longtemps que Dayton sera maintenu sous sa forme actuelle, les partis nationalistes continueront à l'exploiter pour sauvegarder leur pouvoir et leurs profits, et la communauté internationale continuera de s'abaisser, de gaspiller des ressources et de s'embourber dans un pays qui ne sera ni réformé ni viable. La Bosnie va vers une autre crise, et de nouvelles mesures d'urgence s'imposent. Il est temps d'oublier Dayton, la guerre et le passé pour faire porter le débat sur la Bosnie, l'Europe et l'avenir.

Bien à vous,
Tony

Cher Tony,

Vous avez bien raison: il faut en effet penser à l'Europe et à l'avenir. Mais supprimer les accords de Dayton n'est pas le moyen d'avancer sur cette voie. Pourquoi cela devrait-il aboutir à une Bosnie plus unifiée plutôt qu'à une partition du pays? A mon sens, abandonner Dayton n'est pas une idée réaliste. Ce n'est pas ainsi que vous pourrez atteindre votre objectif.

Il est vrai que l'attention que la communauté internationale porte à la Bosnie va en s'amenuisant, particulièrement aux Etats-Unis. Comme vous le notez, beaucoup d'Européens ne tiennent même pas à l'application d'une décision de la Cour constitutionnelle favorable à l'unité de la Bosnie. Où croyez-vous qu'ira leur préférence si l'on en vient à remplacer Dayton? Quant aux Américains, j'imagine qu'ils n'auraient pas, dans un exercice de révision, la position de force qui était la leur dans l'élaboration de l'Accord. Qui aura le poids et la volonté nécessaires pour créer un consensus en faveur d'une Bosnie plus unifiée?

C'est avec des sentiments partagés que je suis retourné à Dayton en novembre, pour le cinquième anniversaire de l'Accord. D'une part, je connais les défauts de cet accord, qui n'apparaissaient que trop clairement dans les interventions discordantes des représentants de chacun des trois principaux groupes ethniques de la Bosnie. Mais d'autre part, ceux-ci étaient manifestement résolus à régler leurs différends par des moyens juridiques et constitutionnels. S'ils avaient été dans les mêmes dispositions il y a dix ans, la guerre n'aurait pas eu lieu.

Sous la surface des exigences et des récriminations nationalistes, on voit grandir un consensus sur la nécessité d'une Bosnie plus unifiée — mais pas unitaire. Les Bosniaques de tous les groupes ethniques veulent que le pays se joigne au Partenariat pour la paix de l'OTAN et signe un accord d'association avec l'Union européenne. Ils commencent à reconnaître que l'intégration militaire et l'unification économique sont indispensables pour avancer dans ces deux voies.

La corruption constitue l'un des obstacles majeurs. Ceux qui en profitent ne veulent pas entendre parler d'intégration économique, de budgets militaires transparents et d'instauration d'un Etat de droit. Combattre la corruption en Bosnie serait un très bon moyen d'amener les partis nationalistes à relâcher leur emprise. Remettre Dayton sur la table offrirait à ces derniers une nouvelle possibilité d'exploiter leurs avantages politiques. Même s'ils sont décevants, les résultats des récentes élections montrent que la force des partis nationalistes continue à décliner. Utiliser pleinement les pouvoirs du Haut Représentant, appliquer les décisions de la Cour constitutionnelle et apporter certains changements à la constitution de Dayton priveraient les partis nationalistes des avantages immérités qu'ils ont obtenus à Dayton et dont ils n'ont cessé d'abuser. Pour ce qui est des changements qui pourraient être apportés à la constitution de Dayton, je dois m'en remettre aux juristes, mais il me semble qu'il existe trois possibilités: un amendement de l'Accord conforme à ses propres dispositions, une décision du Conseil de mise en œuvre de la paix ou une décision du Haut Représentant. A mon sens, chacune de ces trois solutions serait préférable à une révision en bloc de l'Accord de Dayton.

Aujourd'hui, la Bosnie ne peut être gouvernée sans le soutien des partis politiques modérés. Si ces derniers collaborent avec des nationalistes plus raisonnables, ils pourront peut-être obtenir dans les prochaines années des résultats qu'il était impossible d'espérer dans le passé récent. Peut-être même pourront-ils gouverner seuls dans quelques années. Je ne vois pas comment attendre de meilleures perspectives d'une renonciation à Dayton. Je suis d'accord avec votre idée d'«un nouveau coup de collier», non pas parce que j'aime Dayton, mais parce que son abandon aurait pour la Bosnie des effets encore plus négatifs. Alors que la Croatie et la Serbie s'engagent enfin dans la bonne voie, une telle démarche serait imprudente et compromettrait de nouveau la stabilité de la région tout entière. Depuis dix ans, les Américains ont consacré USD 20 milliards à la consolidation de la paix dans les Balkans, et les Européens ont fait encore davantage. Les perspectives de rentabilité de ces investissements sont aujourd'hui meilleures que jamais. Ce n'est donc pas le moment d'abandonner

> Dayton offre un potentiel que ni la communauté internationale ni les Bosniaques n'ont encore exploité
>
> **DANIEL SERWER**

Il faut une nouvelle approche — non pas un Dayton II mais un processus anti-Dayton

TONY BORDEN

la partie. Le nouveau gouvernement des Etats-Unis va rechercher les moyens de réduire et de raccourcir l'engagement de la communauté internationale en Bosnie. Ce qu'il faut, c'est revaloriser Dayton.

Bien à vous,
Daniel

Cher Daniel,

Dans notre débat, le vrai problème n'est même pas Dayton en soi — si vous le voulez, ne changeons pas le nom, car c'est celui d'une belle ville — mais l'idée de parvenir à une entente politique qui est à la base de l'Accord. Les trois Présidents signataires ne sont plus là, mais quand je parle d'un «sabordage» de Dayton, vous semblez avoir à l'esprit une autre conférence, de nouveaux dirigeants régionaux et internationaux, et des négociations enfiévrées menées dans une ambiance de saloon pour aboutir à la conclusion d'un marché en dernière minute. Jamais une paix authentique ne sortira d'une telle animation. Pourquoi? Le processus lui-même apporte une justification, une légitimité et, comme nous l'avons vu lors des récentes élections, un soutien aux personnalités et aux partis qui sont précisément les causes du problème. Bien sûr, si la présidence est assumée par trois Willy Brandt et les fonctions du Haut Représentant par un personnage à la Churchill, et tout cela en même temps, les défauts de l'Accord de Dayton n'auront plus d'importance. Mais, sous sa forme actuelle, cet accord nous interdit d'espérer que ce produise une telle situation. En Bosnie, la démocratie est étouffée par la rivalité de 13 constitutions aux niveaux du pays, des entités et des cantons, et la domination constante exercée par le Haut Représentant sur des partis nationaux mis en place par des élections démocratiques a elle-même un effet de radicalisation qu'il est impossible d'éviter.

Il faut une nouvelle approche — non pas un Dayton II, mais un processus anti-Dayton. Nous devons pour cela utiliser tous les moyens d'action que vous évoquez à propos d'«un nouveau coup de collier», à commencer par l'indispensable mise en place d'un «Haut Représentant de fer». Pourtant, ce «coup de collier», nous devons maintenant le donner, non seulement avec une vraie détermination, mais de façon différente. Cela implique en premier lieu la transparence. Il s'agit, d'une manière générale, d'établir une démocratie fondée sur la participation, dont les citoyens auront pleinement accès aux droits, aux avantages et aux responsabilités qui sont ceux de l'Union européenne. L'objectif — étant donné que les deux situations s'excluent l'une l'autre — est de débarrasser la Bosnie de sa politique guidée par les ethnies et (serrez les dents) de réduire ultérieurement la souveraineté des entités et des cantons. Un Etat sans structure rigide, d'accord, mais un Etat disposant d'un pouvoir central authentique et souverain. Il faut ensuite une certaine cohérence, en particulier dans les domaines essentiels que sont la démocratie et la responsabilité. On ne peut même pas penser à parler de droits de l'homme, de retour des réfugiés ou de nouvelle politique alors que tant de criminels de guerre restent en liberté et que la «nouvelle» Serbie fait la vie belle aux individus recherchés qu'elle abrite. Il y a enfin le processus à suivre. Dans la recherche d'un anti-Dayton, les moyens comptent autant que les fins. Cela tient au fait qu'en Bosnie, la nouvelle politique doit être fondée sur une réinterprétation fondamentale du rôle de l'Etat — en tant que protecteur des droits des personnes plutôt que, comme sous le régime communiste, principale menace pour ces droits. Pour que cet Etat en formation puisse être investi de la mission qui lui revient, ce nouveau rôle doit être expliqué (constamment), mais aussi rendu crédible et tangible. De nouvelles institutions nationales doivent être établies de toute urgence — si possible d'un commun accord, mais au besoin de façon unilatérale — après avoir cependant toujours largement consulté la population. Une conférence permanente, régionale, gouvernementale et non gouvernementale, sur la coopération serait un excellent début et pourrait donner tout son sens au processus déjà lancé par le Pacte de stabilité.

Sur le plan pratique, l'engagement de la communauté internationale est encore plus important que la personnalité du Haut Représentant. «Saborder» Dayton implique que le Conseil de mise en œuvre de la paix reconnaisse que tout le projet risque d'être voué à l'échec si l'on n'adopte pas immédiatement une approche nouvelle et plus dynamique. Il ne faut ainsi épargner aucun effort pour élaborer une nouvelle politique et fixer un objectif clairement défini — un règlement exempt de nationalisme, comportant la suppression de l'ancienne et absurde ligne de front considérée comme la démarcation entre les entités — qui permettrait à cette politique de réussir. Il existe un risque de réaction brutale des nationalistes, mais ce risque a toujours été surestimé, et, en tout état de cause, la présence de l'OTAN suffirait à le limiter. Dans une société aussi complexe et aussi hétérogène, il importe avant tout de faire sauter le carcan constitutionnel et politique et de créer des mécanismes civiques efficaces — des structures constitutionnelles, des systèmes électoraux, des institutions chargées de gérer les conflits, des systèmes de diffusion de l'information et de l'éducation — qui puissent faire avancer le pays. Avec une vision nouvelle et un Etat structuré de façon réaliste, les Bosniaques pourront élaborer eux-mêmes un système permettant d'équilibrer, voire de combiner, dans l'intérêt général, les intérêts en présence. Et pourtant, paradoxalement, il n'y aura pas en Bosnie de développement

de la démocratie tant que l'Occident ne l'aura pas imposé.

Bien à vous,
Tony

Cher Tony,

Je suis heureux d'apprendre que vous ne réclamez pas la tenue d'une nouvelle conférence internationale, mais je crains que le mécanisme de participation que vous proposez pour créer une Bosnie nouvelle et plus unifiée n'ait guère de chances de donner le résultat que vous souhaitez. Un processus exclusivement participatif pour la révision de la constitution de Dayton risquerait fort de n'aboutir à rien — les nationalistes ont montré, lors des dernières élections, qu'ils peuvent toujours bloquer les efforts déployés dans le sens d'une intégration. Sans une action vigoureuse de ce que vous appelez «un Haut Représentant de fer», rien de positif ne sera possible. Il me semble donc que, finalement, vous êtes d'accord avec moi pour considérer que donner «un dernier coup de collier» est bien la chose à faire.

Vous indiquez qu'il faudrait se fixer pour objectif l'élimination des entités. J'avais moi-même été partisan d'une attaque directe de ce genre contre la structure de Dayton. Si vous pouviez mener à bien cette démarche, je serais parmi les premiers à m'y rallier. Cependant, les Bosniaques qui n'aiment pas le système des entités m'ont convaincu qu'une attaque directe risquerait d'être contre-productive, en provoquant une réaction brutale des nationalistes. La puissance économique des entités va s'amenuiser si la Bosnie entreprend sérieusement de se préparer à un accord d'association avec l'Union européenne. De même, les trois armées qui coexistent vont s'apercevoir qu'une réintégration est à la fois logique et nécessaire s'agissant de l'entrée du pays dans le Partenariat pour la paix.

L'USIP vient d'établir un rapport qui décrit en termes spécifiques les options de politique qu'offre le cadre de Dayton pour réduire l'influence des entités. Il s'agit notamment de:

- donner au gouvernement central une source de revenus fiable qui ne soit pas tributaire des entités;
- mettre fin au contrôle exercé par les partis nationalistes sur les ressources publiques;
- cibler l'aide sur les institutions centrales plutôt que sur les entités;
- amender la constitution de Dayton de manière que tous les citoyens disposent de trois voix pour la présidence (une pour chacun des représentants de l'électorat);
- démanteler les trois services secrets séparés;
- établir une doctrine militaire stratégique unifiée;
- mener à bien la sélection et la professionnalisation des forces de police dans les deux entités.

Je pourrais dire encore bien davantage à cet égard. Il reste vraiment beaucoup à faire dans le cadre de Dayton.

Le Texas se veut aujourd'hui «souverain» parce qu'il fut naguère indépendant, mais les Texans ont appris depuis longtemps que leur bien-être passait par une renonciation, non seulement à l'indépendance, mais aussi à la plupart des fonctions «souveraines» de leur Etat. A présent, le Texas conserve une large autonomie, mais des fonctions souveraines comme la défense, la politique étrangère, la politique monétaire et douanière ainsi que la sauvegarde des droits de l'homme et la régulation des échanges commerciaux entre Etats sont exercées par le gouvernement des Etats-Unis. Pour les entités de la Bosnie, une évolution analogue est non seulement souhaitable, mais possible.

Pour conclure, je voudrais dire combien il importe d'exploiter les changements démocratiques intervenus en Croatie et en Serbie. Les problèmes de la Bosnie sont dus en grande partie aux ambitions de Tudjman et de Milosevic concernant respectivement une Grande Croatie et une Grande Serbie. La Croatie mène une action réductrice contre les militaires et les nationalistes bosno-croates et incite les Bosno-croates en général à construire leur avenir en Bosnie. Si la Serbie devait faire de même, ce que devrait exiger la communauté internationale, la situation en Bosnie s'améliorerait de façon spectaculaire. Une Serbie vraiment démocratique verra dans la Bosnie un Etat souverain qui sera son partenaire dans l'évolution des Balkans. Alors, les Serbes vivant en Bosnie seront des citoyens bosniaques et construiront leur avenir dans le nouvel Etat. La Bosnie sera un seul et même pays, quelles que soient les lignes de démarcation qui puissent encore exister sur sa carte. Ce jour-là est peut-être encore lointain, mais je pense qu'il arrivera plus tôt si on renforce Dayton que si on l'abandonne.

Bien à vous,
Daniel

Les dépêches des Balkans primées de l'«Institute for War and Peace Reporting» peuvent être consultées à l'adresse www.iwpr.net.

On trouvera les recommandations de l'«US Institute for Peace» concernant une relance du processus de paix en Bosnie et d'autres documents sur l'Europe du sud-est à l'adresse www.usip.org.

Si les dispositions de Dayton sont très loin d'être parfaites, elles n'en offrent pas moins à la Bosnie ses meilleures chances pour l'avenir

DANIEL SERWER

LES PARTENAIRES SUR L'INTERNET

Les visiteurs habituels du site web de l'OTAN savent sans doute que l'ISN constitue un excellent outil de recherche pour la documentation en matière de politique internationale et de défense. Cependant, ce réseau, financé par la Suisse, offre aussi beaucoup d'autres possibilités, en particulier aux membres du Partenariat pour la paix (PPP).

Créé en 1994 au Centre de recherche sur la politique de sécurité et la polémologie de Zurich, l'ISN (Réseau international de sécurité) a d'abord été conçu comme un outil permettant de faciliter et de promouvoir la libre circulation de l'information entre analystes de la sécurité, groupes de réflexion et organismes officiels. Mais depuis 1997, il sert de plus en plus à développer l'utilisation de l'Internet dans les pays partenaires. Ces activités ont été officiellement inscrites à l'actuel Programme de travail du Partenariat lors du Sommet de l'OTAN tenu à Washington en avril 1999.

Au cours des 18 derniers mois, le partenariat PPP-ISN pour la promotion du recours à la technologie de l'information et des compétences dans ce domaine a connu plusieurs développements très positifs. De grands projets ont été lancés à l'échelle régionale en ce qui concerne particulièrement la formation assistée par ordinateur. On peut citer à cet égard le Programme de renforcement de la formation et de l'entraînement, qui vise à développer des programmes de simulation, les connaissances en électronique et d'autres projets destinés à la formation des cadres, ainsi que les Techniques évoluées d'enseignement réparti (ADL), qui comportent des modules de formation linguistique et des cours sur les organisations internationales.

La coopération en matière d'ADL est maintenant aussi coordonnée par le Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du PPP, organisme créé lors de la Conférence semestrielle du Forum sur la sécurité internationale tenue en 1998 à Zurich. Ce groupement dispose d'un secrétariat au Centre européen d'études de sécurité George Marshall de Garmisch-Partenkirchen, en Allemagne.

Parti d'une équipe de quatre personnes, l'ISN emploie à présent près de

20 agents, et son budget s'élève cette année à CHF 3,2 millions (USD 1,8 million). Depuis le mois de septembre, il a son propre représentant auprès de l'OTAN, Stephan Libiszewski. Après avoir été pendant plus de trois ans coordonnateur de projets de l'ISN à Zurich, M. Libiszewski assure maintenant la liaison entre l'agence centrale de l'ISN, le siège de l'OTAN et les Missions des Partenaires auprès de l'Organisation.

A mesure que la technologie de l'information est intégrée dans les programmes du PPP, les services du réseau font l'objet d'une demande croissante, et les séminaires de formation organisés par l'ISN dans les pays partenaires sont de plus en plus suivis. En 2000, l'ISN a dispensé des cours de formation sur l'utilisation de l'Internet pour le praticien de la sécurité internationale en Lettonie et en Roumanie, et des séminaires analogues doivent avoir lieu en Bulgarie, en Estonie et en Géorgie l'année prochaine.

Après la tenue d'un séminaire de formation de trois jours à Bucarest au mois de septembre, le Ministère roumain de la défense prévoit de signer avec l'ISN un mémorandum d'intention en vue d'une coopération future, et il envisage aussi d'autres cours. Ce séminaire, qui a comporté des séances d'information interactives et des exercices de simulation pratiques, a été très largement suivi.

Le manque d'équipement informatique demeure un obstacle au développement de l'utilisation de l'Internet dans nombre de pays partenaires. Bien que, depuis 1998, l'ISN ait fourni à neuf instituts de recherche de Moscou et de Sofia des ordinateurs et une assistance technique, il ne compte pas apporter d'autres éléments matériels.

«Nous reconnaissons qu'il existe un grand besoin d'équipement dans de nombreux pays partenaires», a dit M. Libiszewski, «mais d'autres institutions, comme la Fondation Soros, le Système de gestion de l'information du PPP parrainé par les Etats-Unis et le Groupement du PPP, apportent déjà une aide dans ce domaine. Avec des services axés sur le contenu et la formation, nous espérons assurer l'approche complémentaire requise.»

Parmi les dernières initiatives de l'ISN figure la mise au point de cours de formation en ligne gratuits sur la non-prolifération des armes chimiques et biologiques ainsi que de CD-ROM sur la politique sécuritaire de la Suisse et l'histoire de la sécurité internationale depuis 1945. Le Réseau octroie également des subventions individuelles allant jusqu'à CHF 10 000 pour des programmes uniques de formation multimédia. Depuis 1998, six projets, de l'Italie à l'Ukraine, ont bénéficié de ces subventions.

L'ISN gère également un Programme d'histoire parallèle et un Centre de documentation PPP, créés respectivement en 1999 et 2000. Le premier est une base de données en ligne contenant des documents de la Guerre froide issus des archives nationales et institutionnelles de l'Est et de l'Ouest. A mesure que s'estompent les sensibilités de l'époque, d'autres documents de cette nature sont déclassifiés, et ils vont être ajoutés à la base de données. Quant au Centre, il permet d'accéder aux comptes rendus de certaines des activités du PPP.

Après la campagne de l'OTAN au Kosovo, et compte tenu du fait que le public devient plus conscient du potentiel de l'Internet dans le domaine de la sécurité internationale, l'ISN étudie les façons d'employer la technologie de l'information comme instrument d'instauration de la confiance dans les Balkans. «Promouvoir le développement de réseaux régionaux d'experts en matière de politique sécuritaire à l'aide de l'Internet est un moyen de favoriser la mise en place de communautés transnationales. Cela aura un effet positif sur la démocratisation et la stabilisation de la région», a déclaré M. Libiszewski. ■

L'ISN se trouve sur l'Internet, à l'adresse www.isn.ethz.ch.

LA PLANIFICATION DES SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE EN ALBANIE

La terre s'est mise à trembler violemment à exactement 7h30 du matin. Les maisons ont oscillé, puis se sont écroulées, les incendies ont fait rage à travers les ruines des bâtiments et plus de 4 000 personnes se sont trouvées sinistrées en l'espace de quelques minutes. Les lignes téléphoniques et électriques étaient coupées, et un glissement de terrain avait bloqué toutes les voies de communication à l'intérieur et à l'extérieur d'Elbasan, ville albanaise située à quelque 54 kilomètres au sud-est de Tirana. Les cadavres jonchaient les décombres, les blessés ensanglantés hurlaient de douleur et les victimes prisonnières des ruines de ce qui avait été leur maison cherchaient désespérément à faire entendre leurs appels au secours, si bien que la panique était devenue générale. Dans la demi-heure qui a suivi, on a pu mesurer l'ampleur de cette catastrophe naturelle, et les organismes spécialisés dans la réaction aux situations d'urgence ont été alertés et ont commencé à préparer leur intervention.

Tel était le scénario *d'Albania Disaster Simulation 2000*, premier exercice des plans civils d'urgence de l'Albanie, qui s'est déroulé le 17 octobre. Ce scénario était inspiré du tremblement de terre qu'Athènes avait connu en 1999, et les événements qu'il comportait pourraient très facilement se produire en Albanie, du fait que ce pays se trouve sur la même ligne de faille, extrêmement sensible, que la Grèce et la Turquie. La simulation avait principalement pour but de clarifier les rôles et responsabilités des principaux organismes d'Albanie en cas de catastrophe naturelle, plutôt que d'étudier la gestion d'un tel séisme.

L'administration et les autorités locales, les services d'urgence, les organisations non gouvernementales et les organismes internationaux ont participé à cette simulation en temps réel, qui visait à reproduire les conditions des dix premières heures critiques suivant une catastrophe naturelle, ce délai étant celui dans lequel arrive habituellement l'aide internationale. Parmi les activités déployées figuraient l'évacuation des victimes, la distribution d'eau et de denrées alimentaires, un soutien psychologique et médical, ainsi que la fourniture de vêtements et d'abris.

Cet exercice constituait l'aboutissement de trois mois d'intenses préparatifs. Il faisait également suite à une année de coopération entre les membres de l'OTAN, les pays partenaires et les autorités albanaises en vue de l'établissement d'une structure et d'une organisation nationales en matière de plans civils d'urgence, selon ce que prévoit le Programme de partenariat individuel de l'Albanie avec l'OTAN. En outre, une consultante de l'OTAN, Silla Jonsdottir, était basée à Tirana depuis avril 1999 en tant que conseillère juridique du Groupe de travail interministériel albanais pour les situations d'urgence du domaine civil, avec pour mission d'aider à élaborer la législation nécessaire.

Mme Jonsdottir, de nationalité islandaise, est arrivée en Albanie lors de la campagne de l'OTAN au Kosovo, à une époque où des centaines de milliers de réfugiés kosovars franchissaient la frontière albanaise, ce qui imposait une trop lourde charge aux services d'urgence du pays. La nécessité de fournir une aide d'urgence à tant de personnes a contribué à faire de la tâche du Groupe interministériel une priorité au niveau gouvernemental. De novembre 1999 à janvier 2000, le Groupe a étudié les systèmes pour les situations d'urgence du domaine civil dans des pays partenaires comme la Slovénie, la Suède et l'Autriche. Il a ensuite élaboré un projet de loi qui a été soumis en mai 2000 aux ministères, institutions, organismes internationaux et organisations non gouvernementales.

«Pour la première fois, tous ces gens ont connu une méthode de travail entièrement nouvelle fondée sur un partage illimité d'informations et d'expériences,» a déclaré Mme Jonsdottir. «Une telle approche constitue la base de toute coopération efficace» Le processus de consultation a généré des contributions de plus de 20 sources, contributions qui ont été incorporées dans le projet de texte. Celui-ci devrait prendre force de loi dans l'avenir proche.

Alors que le mandat de Mme Jonsdottir et l'assistance de l'OTAN approchent de leur terme, l'Albanie va se tourner vers différents Alliés et pays partenaires pour qu'ils l'aident à poursuivre la mise en œuvre de la législation qui sera adoptée. «L'aide à l'Albanie pourrait maintenant prendre des formes bilatérales, sous l'égide de l'OTAN», a dit Mme Jonsdottir. «Nous envisageons actuellement de désigner un pays pilote qui serait chargé de superviser le processus.»

En 1995, l'OTAN a étendu ses activités en matière de plans civils d'urgence de manière à y faire participer les membres du Programme du Partenariat pour la paix, dont beaucoup sont, depuis lors, devenus très actifs dans ce domaine. En fait, au cours de la seule année 2000, l'Alliance a aidé à organiser plus de 100 sessions consacrées aux plans civils d'urgence, y compris des exercices, des séminaires et des ateliers, avec la participation de plus de 100 000 représentants venus de toute la région euro-atlantique. Quoi qu'il en soit, le mandat de Mme Jonsdottir marque une date dans l'histoire des plans civils d'urgence de l'OTAN alors que l'Alliance va au-delà de son rôle traditionnel de formation pour apporter une assistance à la mesure de problèmes spécifiques, en ouvrant la voie à de nouveaux programmes conçus pour instaurer la stabilité. ■

La Bosnie dans les textes

Christopher Bennett passe en revue les ouvrages sur la Bosnie publiés ces dix dernières années

Il y a dix ans, on ne trouvait en librairie pratiquement aucun ouvrage sur la Bosnie dans l'une des langues des pays occidentaux, à l'exception des œuvres d'Ivo Andric, le plus illustre homme de lettres de la Bosnie et de l'ex-Yougoslavie, qui reçut le Prix Nobel de littérature en 1961. Depuis le début de la guerre, les ventes de ses écrits les plus connus, «*Le pont sur la Drina*», chronique de 300 ans de turbulences à Visegrad, ville de l'est de la Bosnie, et la «*Bosnian Chronicle*», histoire des intrigues diplomatiques en Bosnie au cours des guerres napoléoniennes, sont montées en flèche. En outre, plusieurs centaines d'ouvrages ont été publiés, de sorte que le conflit de la Bosnie a été l'un de ceux qui ont fait couler le plus d'encre. Bien sûr, étant donné leur nombre, ces nouvelles publications n'ont pas toujours été de très bonne qualité. Cela dit, tous les titres mentionnés dans la présente revue, qui ne prétend pas être exhaustive, contribuent bel et bien à une meilleure compréhension du conflit, ne serait-ce, dans certains cas, qu'en expliquant l'attitude de ses protagonistes.

Dans les premières années de la guerre, l'absence d'une bonne histoire de la Bosnie fit croire à beaucoup d'observateurs que le conflit avait été engendré par des «haines séculaires». Alors qu'elle pouvait paraître irréfutable, cette thèse ne put résister à l'examen des chercheurs, et la publication, en 1994, de deux bonnes histoires de la Bosnie la discrédita totalement. Robert Donia et John Fine, universitaires américains, publièrent «*Bosnia-Hercegovina: a tradition betrayed*» (C. Hurst & Co, 1994). Noel Malcolm, écrivain britannique, publia «*Bosnia: a short history*» (Macmillan, 1994), qui demeure le plus complet et le plus facile à lire des exposés sur la Bosnie telle qu'elle était jusqu'à l'Accord de Dayton.

En 1992, les reportages sur le triste sort des réfugiés et les images des camps de détention amenèrent le public du monde entier à prendre conscience de ce qu'était la guerre de Bosnie et aidèrent à faire évoluer les réactions qu'elle suscitait au sein de la communauté internationale. Beaucoup des journalistes qui avaient ainsi décrit la situation publièrent ensuite des ouvrages fondés sur leur expérience. Ce fut notamment le cas de Roy Gutman, de *Newsday*, dont «*Witness to Genocide*» (Element, 1993) est une compilation des dépêches qui lui valurent un Prix Pulitzer, et d'Ed Vulliamy, du *Guardian*, l'un des premiers journalistes à entrer, en août 1992, dans les camps de détention serbes. Si l'ouvrage de Vulliamy intitulé «*Seasons in Hell: understanding Bosnia's War*» (Simon and Schuster, 1994) n'est pas à la hauteur de son sous-titre, il reste néanmoins d'une lecture très prenante. Plus prenant encore est l'ouvrage de Rezak Hukanovic intitulé «*Tenth Circle of Hell: a memoir of life in the death camps of Bosnia*» (Little Brown & Co, 1997), atroce témoignage d'un survivant du camp d'Omarska.

Christopher Bennett est le Rédacteur en chef de la Revue de l'OTAN et l'auteur de «Yugoslavia's Bloody Collapse» (New York University Press)

Trois autres œuvres d'écrivains bosniaques ont eu un impact à l'étranger. Celle qui a connu de loin le plus grand retentissement est «*Zlata's Diary*» (Viking, 1994). Ce livre, qui raconte les épreuves et les tribulations quotidiennes de Zlata Filipovic, adolescente de Sarajevo, au cours des deux premières années du siège de sa ville, est devenu une meilleure vente internationale pratiquement du jour au lendemain. Par ailleurs, deux ouvrages ayant pour auteurs des journalistes bosniaques de premier plan du quotidien de Sarajevo *Oslobodjenje*, «*Sarajevo — a War Journal*» (Henry Holt & Co, 1994), de Zlatko Dizdarevic, et «*As Long As Sarajevo Exists*» (Pamphleteers Press, 1997), de Kemal Kurspahic, ont été remarqués à l'étranger. La lutte menée par Oslobodjenje pour continuer à paraître malgré la guerre est décrite dans «*Sarajevo Daily: a city and its newspaper under siege*» (Harper Collins, 1995), de Tom Gjelton, correspondant de la *National Public Radio*.

Barbara Demick, du *Philadelphia Inquirer*, a raconté de façon émouvante la vie de la rue où elle habitait en 1994 et 1995 dans «*Logavina Street: life and death in a Sarajevo neighbourhood*» (Andrews and McMeel, 1996). Janine de Giovani, du *Sunday Times*, a décrit la vie des gens de son entourage durant les deux premières années du siège de Sarajevo dans «*The Quick and the Dead: under siege in Sarajevo*» (Phoenix, 1994). En même temps, Joe Sacco, dessinateur humoristique américain qui s'était rendu dans l'enclave bosno-musulmane (bosniaque) assiégée de Gorazde, a signé une bande dessinée exceptionnelle sur la vie là-bas, bande intitulée «*Safe Area Gorazde: The War in Eastern Bosnia 1992-1995*» (Fantagraphics Books, 2000).

Michael Nicholson, d'*Independent Television News*, raconte comment il a sauvé une orpheline de Sarajevo âgée de huit ans et l'a amenée en Angleterre, dans «*Natasha's Story*» (Macmillan, 1994), base du seul film réalisé jusqu'ici à Hollywood sur la guerre de Bosnie, «*Welcome to Sarajevo*». L'ouvrage de Peter Maass intitulé «*Love Thy Neighbour: a story of war*» (Macmillan, 1996) décrit de façon plus générale les expériences d'un journaliste dans les premiers temps de la guerre et les dilemmes auxquels les reporters étaient alors confrontés. Cependant, le meilleur, dans l'ensemble, des textes écrits par des journalistes est probablement «*Hearts Grown Brutal: sagas of Sarajevo*» (Random House, 1998), de Roger Cohen, du *New York Times*.

Si les journalistes ont été nombreux à tenter d'explorer la psychologie du conflit et l'identité de la Bosnie au plan ethnique, le monde universitaire a réalisé des études d'un niveau plus élevé. L'ouvrage de Tone Bringa intitulé «*Being Muslim the Bosnian Way: identity and community in a Central Bosnian village*» (Princeton University Press, 1995) présente un examen

de l'identité bosniaque par une anthropologue finlandaise qui a vécu dans un village de Bosnie durant les années 80 pour effectuer ses recherches. Dans «*The Bridge Betrayed: religion and genocide in Bosnia*» (University of California Press, 1996), Michael Sells, professeur américain d'étude des religions, d'origine serbe, analyse le rôle de la religion et ses dérives dans le conflit. Dans «*Genocide in Bosnia: the policy of «ethnic cleansing»*» (Texas A&M University Press, 1995), Norman Cigar, spécialiste américain du Proche-Orient, d'origine croate, analyse la préparation idéologique de l'épuration ethnique.

Les difficultés rencontrées par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) sont analysées dans «*With No Peace to Keep: UN peacekeeping and the war in the former Yugoslavia*» (Media East West, 1996), collection d'essais dont la publication a été dirigée par Ben Cohen et George Stamkoski. Par ailleurs, David Rieff étudie les insuffisances de la mission des Nations Unies en Bosnie dans «*Slaughterhouse: Bosnia and the failure of the West*» (Simon and Schuster, 1995).

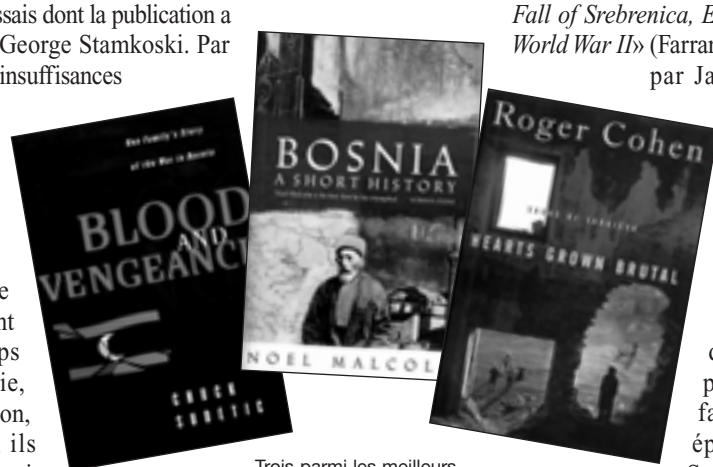

Trois parmi les meilleurs

Plusieurs commandants de la Force des Nations Unies ont écrit leurs souvenirs du temps qu'ils avaient passé en Bosnie, certains pour justifier leur action, d'autres pour dire combien ils avaient été déçus de ne pouvoir faire davantage. Le général canadien Lewis MacKenzie, qui fut le premier à commander la FORPRONU à Sarajevo, raconte son histoire dans «*Peacekeeper: the road to Sarajevo*» (Douglas and McIntyre, 1993). Le général Philippe Morillon, commandant français de la FORPRONU qui a contribué à l'élaboration de la politique des zones sanctuaires des Nations Unies, a publié ses mémoires peu après avoir quitté la Bosnie, dans «*Croire et oser: chronique de Sarajevo*» (Grasset, 1993). Le général Sir Michael Rose, premier commandant britannique de la FORPRONU, a rendu compte des événements dans «*Fighting For Peace: Bosnia 1994*» (Harvill, 1998).

Le général Francis Briquemont, commandant belge de la FORPRONU, expose sa frustration dans «*Do Something, General! chronique de Bosnie-Herzégovine, 12 juillet 1993 — 24 janvier 1994*» (Labot, 1998). Le colonel Bob Stewart, commandant britannique en Bosnie centrale d'octobre 1992 à mai 1993, au plus fort des combats entre Bosniaques et Croates, apporte son éclairage sur les événements dans «*Broken Lives: a personal view of the Bosnian conflict*» (HarperCollins, 1994). Le général français Jean Cot, qui a commandé la FORPRONU de juillet 1993 à mars 1994, avant de connaître une déception telle qu'il demanda à être relevé de ses fonctions, a contribué à la rédaction de deux ouvrages sur la Bosnie, «*Demain, la Bosnie*» (L'Harmattan, 1999) et «*Dernière guerre balkanique? — ex-Yougoslavie: témoignages, analyses, perspectives*» (L'Harmattan, 1996), collection d'essais dont il a dirigé la publication avec Cécile Monnot.

Le négociateur de l'Union européenne Lord David Owen présente sa perception des pourparlers de paix dans «*Balkan Odyssey*» (Indigo, 1996), en déplorant le fait que la communauté internationale n'ait pas appuyé le «Plan Vance-Owen» de 1993. Dans «*Triumph of the Lack of Will: international diplomacy and the Yugoslav war*» (C. Hurst & Co, 1997), James Gow, universitaire britannique considérant lui aussi qu'une occasion unique a été manquée en 1993, dresse un bilan objectif du processus de médiation international.

Le massacre de quelque 8.000 Bosniaques de sexe masculin à Srebrenica, en juillet 1995, a été l'une des causes d'une intervention internationale plus musclée. Cet événement, la plus horrible des atrocités commises lors des guerres qui ont marqué l'éclatement de la Yougoslavie, est analysé par le journaliste lauréat du Prix Pulitzer David Rohde, dans «*Endgame: The Betrayal and Fall of Srebrenica, Europe's Worst Massacre Since World War II*» (Farrar, Strauss and Giroux, 1997), et par Jan Willem Honig et Norbet Both, qui mettent en avant le rôle joué par les soldats de la paix néerlandais dans «*Srebrenica: record of a war crime*» (Penguin, 1996). Enfin, presque dans le style d'Andric lui-même, Chuck Sudetic, ancien collaborateur du *New York Times*, s'est inspiré de l'expérience de la famille du beau-frère de son épouse, famille originaire de Srebrenica, pour écrire «*Blood and Vengeance: one family's story of the war in Bosnia*» (W.W. Norton & Co, 1998), qui est peut-être le meilleur récit jamais consacré à la Bosnie.

Après la chute de Srebrenica, les Etats-Unis ont assumé un rôle de médiation de plus en plus important, personnifié par Richard Holbrooke, qui raconte les événements ayant conduit à l'Accord de Dayton dans «*To End a War*» (Random House, 1998). On trouve une version différente des mêmes événements dans «*Getting to Dayton: The Making of America's Bosnia Policy*» (Brookings Institution Press, 2000), dont l'auteur est Ivo Daalder, qui travaille actuellement à la Brookings Institution et a exercé les fonctions de Directeur des affaires européennes au Conseil national de sécurité, où il a coordonné la politique des Etats-Unis concernant la Bosnie en 1995 et 1996.

Les ouvrages sur la Bosnie se sont faits plus rares dans la période qui a suivi Dayton. Dans «*Peace Journey: the struggle for peace in Bosnia*» (Weidenfeld, 1998), Carl Bildt relate les énormes difficultés auxquelles il a été confronté en tant que premier Haut Représentant en Bosnie, mais le récit s'arrête en juillet 1997. Rupert Wolfe Murray, écrivain britannique, a publié deux livres illustrés sur les missions de maintien de la paix, «*IFOR on IFOR: NATO peacekeepers in Bosnia-Herzegovina*» (Connect, 1996) et «*The Road to Peace, NATO and the International community in Bosnia*» (Connect, 1997). Quant au seul ouvrage visant à présenter une synthèse de l'ensemble du processus de paix, «*Faking Democracy After Dayton*» (Pluto Press, 1999), que l'on doit à l'universitaire britannique David Chandler, il porte malheureusement la marque d'une hostilité idéologique à l'intervention de la communauté internationale. ■

Repenser la sécurité

Chris Donnelly met en lumière les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité et insiste sur la nécessité d'adopter des stratégies musclées pour les combattre.

© Reuters

Intervention armée: le crime organisé relève de la sécurité nationale en raison de sa dimension mondiale, de ses liens avec des organes de renseignement naguère hostiles et des risques de subversion qu'il comporte.

Il y a plus de dix ans qu'a disparu la menace d'une confrontation entre superpuissances. Depuis lors, les guerres civiles et les conflits locaux ont fait de nombreux morts, mais les réductions qui continuent d'être apportées à la taille et au potentiel des forces armées témoignent du changement fondamental des perceptions de ce qui constitue une menace pour la sécurité. A mesure que se réduisent les arsenaux conventionnels et nucléaires, et alors que les exigences du maintien de la paix obligent à revoir les rôles et les missions des soldats, l'attention se porte largement sur la réforme militaire connexe, la restructuration des industries de défense et les pressions qui s'ensuivent dans les rapports entre l'armée et la société. Cependant, tandis que s'estompent les menaces traditionnelles pour la sécurité, d'autres menaces, non militaires, deviennent plus pernicieuses.

Chris Donnelly est Conseiller spécial de l'OTAN pour les questions d'Europe centrale et orientale. Les points de vue exprimés dans le présent article sont purement personnels et ne représentent pas ceux de l'OTAN ou de l'un quelconque de ses pays membres.

Ce qui se trouve ainsi attaqué, c'est, non plus le territoire d'un Etat, mais sa structure, la nature de sa société, le fonctionnement de ses institutions et le bien-être de ses citoyens. Ces menaces, parmi lesquelles figurent la corruption, le crime organisé et le terrorisme, sont plus difficiles à définir que les menaces purement militaires, et donc plus difficiles à combattre. Dans certains cas, le remède peut en outre être pire que le mal. En fait, l'action d'un Etat visant à combattre des menaces pour la démocratie risque d'aboutir à des procédés dictatoriaux qui auront plus d'effets négatifs sur les libertés individuelles que sur de telles menaces. C'est pourquoi relever ces nouveaux défis de façon judicieuse exige beaucoup de lucidité et de doigté dans la stratégie retenue.

Par le passé, ces menaces n'étaient souvent pas considérées comme des questions de sécurité. Il n'y a, après tout, que vingt ans que la notion de «sécurité nationale» s'est répandue dans les pays occidentaux, et moins de dix ans qu'elle a été bien comprise dans les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale, où, pour la plupart des gens, «sécurité» signifiait «sûreté de l'Etat», ce qui était le travail de la police secrète.

Etant donné que l'appareil bureaucratique des Etats est, par nature, peu enclin au changement, les structures des ministères de la défense et de l'intérieur reflètent généralement des approches et des concepts déjà anciens. Elles ont été mises sur pied à des fins de «défense» et de «sûreté publique» plus que pour s'occuper de questions de «sécurité nationale». Le temps qui s'écoule entre la prise en compte des nouveaux impératifs et la création de structures permettant d'y répondre crée souvent une solution de continuité au plan sécuritaire. On attendait de l'Union européenne qu'elle s'adapte de manière à faire face aux menaces non militaires pour la sécurité dès que celles-ci furent identifiées, mais il n'en a rien été. Les guerres qui ont marqué l'éclatement de la Yougoslavie ont détourné l'attention de ces nouvelles menaces pour la sécurité, qui, aujourd'hui, affectent tous les pays et présentent un risque particulier pour les fragiles démocraties de l'Europe centrale et orientale.

La menace la plus fondamentale pour la stabilité de la plupart de ces pays est actuellement l'absence d'une gestion des crises efficace. Même si ce problème a été reconnu en tant que tel, l'héritage des régimes communistes de la région conduit la quasi-totalité des gouvernements à essayer de le résoudre en créant une nouvelle structure centrale de commandement qu'une équipe de gestion des crises occuperait en cas d'urgence pour mener l'action nécessaire. Si une telle structure peut être utile, elle ne constitue pas une solution en soi. Cela tient aux faiblesses internes de nombreux Etats d'Europe centrale et orientale. Parmi ces faiblesses figurent une répartition juridique inadéquate des pouvoirs et des responsabilités entre les organes de gouvernance, les cabinets des principaux dirigeants politiques, les ministères et les parlements, l'inefficacité et le manque de transparence du fonctionnement de ces organes, et en particulier des ministères de la défense, de l'intérieur, de la justice et des finances, l'insuffisance du nombre de hauts fonctionnaires dûment qualifiés et le fait de ne pas parvenir à s'assurer le soutien de l'opinion publique. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, beaucoup de gouvernements restent fragiles et dénués de souplesse, ce qui veut dire qu'une crise grave, intérieure ou extérieure, pourrait détruire ce qui, au dehors, apparaît comme un système stable. La gouvernance n'étant pas ce qu'elle devrait être, aucun centre de commandement impressionnant par le nombre de ses ordinateurs ne permettra d'assurer une gestion des crises efficace.

La corruption est en elle-même une menace pour la sécurité, ainsi que l'une des causes des faiblesses évoquées ci-dessus. Elle constitue en fait la menace la plus grave pour la viabilité de plusieurs pays de l'ex-Union soviétique et un très sérieux problème de dimension universelle. Ses origines sont multiples et complexes, mais elle est partout pernicieuse et doit être combattue pour que les nouvelles démocraties puissent réaliser pleinement leur potentiel. On parle d'une architecture de sécurité européenne nouvelle et sans frontière, mais les lignes de démarcation apparaissent déjà. Elles sont tracées, non pas sur la base d'un élargissement de l'OTAN ou de l'UE, mais sur celle des pratiques administratives et commerciales, selon la mesure dans laquelle ces pratiques répondent aux normes établies en matière d'honnêteté et de transparence. Il est affligeant de constater que dans bien des pays, la corruption commence au sommet, et que ni les ministres ni même les présidents n'échappent à son influence.

Le crime organisé est, pour la sécurité, la menace non militaire qui retient le plus l'attention. Pourtant, sans les insuffisances des systèmes gouvernementaux et l'ampleur prise par la corruption, il n'existerait pas, ou du moins pas au point de constituer un risque pour la sécurité. Si le crime organisé est plus connu que d'autres menaces potentielles pour la sécurité, c'est qu'il a un effet évident et immédiat sur la vie des gens et qu'il franchit facilement les frontières. En fait, il est souvent l'interface entre menaces internes et externes qui rend si réelles nombre des menaces pour la sécurité évoquées ci-après.

Le crime organisé a trouvé une terre fertile dans l'Europe centrale et orientale à cause de l'héritage communiste de cette région. Etant donné que la réussite passait par les privilèges du Parti plutôt que par l'argent, les systèmes de contrôle policier y étaient sous-développés. De plus, ils reposaient sur une conception discréditée de l'ordre public, ce qui amoindrissait leur autorité aux yeux de la population. Cette situation permettait à des organisations criminelles déjà bien établies de prospérer. Pis encore, ces groupes étaient encouragés par le manque de base éthique en matière de sécurité, par l'absence d'un système juridique efficace fixant les paramètres des pratiques commerciales, qui empêchait de distinguer les activités mafieuses des pratiques commerciales légitimes et des activités normales de l'Etat, et par l'intervention de partenaires occidentaux opportunistes, plus intéressés par une rentabilité à court terme que par une stabilité à long terme.

Ce qui fait du crime organisé une si grave menace pour la sécurité, ce n'est pas seulement son ampleur, sa facilité d'exportation et l'absence d'institutions nationales et internationales ayant pour vocation d'y faire face; c'est aussi la façon dont il est accepté. Même si le blanchiment des revenus du crime organisé est universellement condamné, la plupart des centres financiers accueillent volontiers l'argent des pays d'Europe centrale et orientale sans examiner sa provenance de trop près. Beaucoup de services de sécurité nationaux s'en remettent à leurs forces de police pour pénétrer les milieux du crime organisé. Ils devraient pourtant comprendre que par son caractère international, son ampleur, ses liens avec des organes de renseignement naguère hostiles et sa capacité de bouleverser les processus gouvernementaux, le crime organisé est véritablement devenu un problème de sécurité nationale. Israël a été l'un des premiers pays à souffrir de l'afflux de mafieux russes, et ses services de sécurité regrettent aujourd'hui de ne pas avoir accordé plus tôt davantage d'attention à ce phénomène.

Au cours de la dernière décennie, les conflits ethniques et le nationalisme ont contribué à l'érosion du concept d'Etat-nation. Dans beaucoup d'endroits, il en est déjà résulté un renforcement de l'autonomie locale, une réduction des pouvoirs de l'autorité centrale, et même, dans certains cas, l'éclatement du pays. La question est à présent de savoir jusqu'où peut encore aller cette désintégration et à quel niveau le processus peut ou doit être stoppé. Nombre d'Etats sont confrontés à des groupes minoritaires qui luttent pour une plus grande autonomie, voire pour une modification des frontières nationales. A une extrémité de l'échelle, ces groupes peuvent, comme c'est le cas en Tchétchénie, menacer l'Etat de sécession. A l'autre extrémité, ils peuvent, par exemple, faire pression sur un Etat qui cherche à entrer dans l'OTAN ou dans l'Union européenne en le menaçant de créer des problèmes internes de nature à ternir l'image du pays à l'étranger. Les migrations, qui sont souvent une conséquence des conflits ethniques, constituent déjà l'un des problèmes politiques les plus délicats en Europe et vont probablement devenir encore plus cri-

tiques à mesure que grandira l'écart entre les niveaux de richesse des pays du cœur de l'Europe et de ceux de sa périphérie.

Quant à la prolifération, elle est souvent considérée comme une question d'ordre militaire. Cependant, on confie de plus en plus le soin de s'en occuper à des organes de sécurité autres que le ministère de la défense, c'est-à-dire au ministère de l'intérieur, à la police et aux gardes-frontières. Par ailleurs, le problème a pris de nouvelles formes ces dix dernières années. La prolifération concernait naguère uniquement les armes et les matériels nucléaires, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les avancées réalisées dans d'autres secteurs scientifiques et la difficulté d'établir alors une distinction entre les usages militaires et civils de cette technologie ont fait que le terme s'applique maintenant aussi aux domaines chimique et biologique. En outre, les nouvelles technologies sont devenues des armes en elles-mêmes, de sorte que la prolifération doit à présent être considérée comme pouvant sévir dans tous les domaines. Point n'est besoin d'entrer ici davantage dans les détails du préjudice que risque d'infliger à la sécurité nationale un groupe bien organisé de pirates informatiques, pour ne prendre que cet exemple. Les pays pauvres peuvent acquérir cette technologie, et ils n'ont sans doute rien à perdre à s'en servir.

Il est possible que les nouvelles menaces soient aussi, tout comme les plus anciennes, l'objet de manipulations politiques. Cela est d'autant plus vrai que ces menaces n'ont souvent pas été définies ou maîtrisées comme elles auraient dû l'être, qu'elles sont fortement ressenties par l'opinion et que les mécanismes existant pour y répondre n'ont pas la solidité nécessaire. Parmi les menaces exagérées ou fallacieuses figurent le fondamentalisme, le terrorisme et la sécurité appliquée à l'information. Ces trois cas montrent qu'il peut exister un réel danger, mais aussi que la manipulation politique, l'exagération ou la perception erronée d'une menace risquent de compromettre les moyens d'y faire face.

> Tandis que s'estompent les menaces traditionnelles pour la sécurité, d'autres menaces, non militaires, deviennent plus pernicieuses

Prenons le cas du terrorisme. Les pays devraient coopérer afin d'en réduire l'impact et d'en prévenir l'extension. Pourtant, si l'on considère la définition du terrorisme, on constate que, dans certains pays, le fait de le combattre peut servir de prétexte à la répression de ce qui, dans d'autres pays, paraîtrait un mouvement légitime en faveur de l'autonomie. Il en va de même du fondamentalisme. Celui-ci risque de poser un grave problème, mais, sa menace ayant été tellement exagérée par le passé, il a perdu une partie de sa vraie dimension. Les politiciens qui "criaient au loup" ont, dans une certaine mesure, rendu leurs populations insensibles à cette menace, qui pourrait cependant se faire maintenant plus sérieuse.

La sécurité appliquée à l'information constitue elle aussi un réel sujet de préoccupation pour tous les Etats. Pourtant, dans certains pays d'Europe centrale et orientale, on lui donne un sens tout différent de celui qu'elle a pris dans les pays occidentaux. En fait, on peut même y voir une justification générale d'un contrôle étatique de l'information dans des situations où un gouvernement craint la liberté d'expression et préfère réimposer un système autoritaire.

Ces trois exemples montrent bien les risques d'une manipulation politique de certaines des nouvelles menaces non militaires pour la sécurité. Il faut étudier plus avant le problème ainsi posé, et aussi prévoir une meilleure formation des élites politiques, des journalistes et de l'opinion publique, afin que les mesures prises pour protéger la société soient appropriées et efficaces, et non contre-productives. La distinction entre la légitime expression des idées et des intérêts et les menaces injustifiables pour le bon fonctionnement ou l'existence même de l'Etat et de la société doit faire l'objet d'une analyse approfondie. Cette distinction dépend de notre définition de la démocratie, de la légalité et des droits de l'homme.

Etant donné la nouveauté des menaces non militaires qui pèsent sur la sécurité, les institutions internationales ne se sont pas encore dotées des moyens d'y faire face. Même si leur existence est reconnue dans le tout dernier Concept stratégique de l'OTAN, ces menaces sortent des attributions traditionnelles de l'Alliance, et l'OTAN n'a pas encore établi les mécanismes qui permettraient d'y répondre de manière adéquate. L'Union européenne dispose d'un mandat l'habilitant à traiter la plupart de ces questions, et elle a réalisé des progrès dans plusieurs domaines, tels que le renforcement des systèmes de contrôle des frontières et l'accroissement des pouvoirs des ministères de la justice en Europe centrale et orientale. Il reste cependant bien des problèmes à aborder, et il faudra attendre un certain nombre d'années pour voir les institutions centrales de l'Union européenne posséder les moyens nécessaires à cet égard. En même temps, d'autres institutions internationales, telles qu'Interpol et Europol, travaillent à la mise en pratique des concepts opérationnels, sans avoir pourtant beaucoup fait jusqu'ici pour aider les pays d'Europe centrale et orientale à réformer leurs institutions ou à créer celles qui seraient nécessaires. Dans le domaine des contacts bilatéraux entre services policiers et douaniers, qui sont, certes, parfois satisfaisants, la situation est la même.

Des programmes de lutte contre la corruption ont été menés avec succès dans plusieurs pays, et les principes de base sont bien établis. La nécessité d'investir dans la mise en place et le développement de forces de police et de réformer les forces de sécurité interne pour les faire passer des modèles soviétiques à ceux des gendarmeries de type occidental a également été reconnue, mais, dans certains pays, les choses n'avancent qu'assez lentement. On a tant fait pour améliorer les régimes douaniers et frontaliers de plusieurs Etats d'Europe centrale qu'il n'y a aucune raison de ne pas poursuivre la même action plus à l'est. La législation est peut-être le point le plus sensible, parce qu'elle touche aux positions relatives des parlements et des gouvernements. Cependant, l'expérience acquise permet déjà de venir en aide aux pays désireux d'établir des cadres juridiques appropriés. Faire face aux menaces non militaires pour la sécurité implique l'existence de stratégies qui tiennent vraiment la route. Celles-ci ne peuvent être élaborées que si les principaux responsables des milieux gouvernementaux, des services de police et des instituts de recherche coopèrent en vue d'arriver à une approche globale de ces problèmes, qui représentent aujourd'hui les menaces les plus immédiates et les plus rapidement grandissantes pour la sécurité et la survie des nouvelles démocraties. ■

KOSOVO: Un an après - Réalisations et défis
Rapport de Lord Robertson, Secrétaire général de l'OTAN.

Manuel de l'OTAN - Edition du 50e anniversaire
Guide général des buts et activités de l'OTAN, de ses politiques et structures actuelles; chronologie des 50 dernières années de l'histoire de l'Alliance et compilation des principaux documents directifs et textes juridiques.

Colloque économique 1999
Compte rendu des travaux du Colloque de novembre 1999 sur l'évolution et les réformes économiques dans les pays partenaires.

Votre guide complet du Sommet de Washington
Compilation de tous les textes et déclarations officiels publiés au Sommet de l'OTAN tenu à Washington en avril 1999, comprenant des informations générales sur les programmes et activités de l'Alliance.

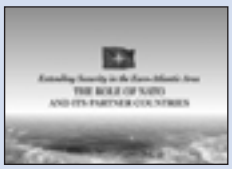

Développement de la sécurité dans la zone euro-atlantique - Le rôle de l'OTAN et de ses pays partenaires
Brochure illustrée décrivant le fonctionnement de l'OTAN et l'élaboration des politiques dans les principaux domaines d'activité de l'Alliance.

L'OTAN à 50 ans
Dépliant d'introduction à l'histoire de l'Alliance, donnant un aperçu des principales questions à l'ordre du jour de l'OTAN.

OTAN - Points de repères
Présentation visuelle de l'Alliance indiquant les grandes étapes de l'évolution de l'OTAN et les principales questions à son ordre du jour.
(édition électronique seulement:
www.nato.int/docu/topics/2000/home.htm)

OTAN Hebdo
Feuille d'information hebdomadaire résumant les activités et les événements liés à l'OTAN et donnant un aperçu général des initiatives à l'échelle de l'Alliance.
(édition électronique seulement: www.nato.int/docu/update/index.htm)

TOUTES LES PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS; CERTAINES SONT DISPONIBLES DANS D'AUTRES LANGUES

Toutes les demandes de renseignements et commandes de copies papier doivent être adressées au:
Bureau de l'information et de la presse - Unité de distribution
Bld Léopold III - B-1110 Bruxelles
Tél: 00-32-2 707 5009
Fax: 00-32-2 707 12 52
E-mail: distribution@hq.nato.int

Les versions électroniques de ces publications sont disponibles sur le site web de l'OTAN www.nato.int

Le site web publie également des déclarations officielles, des communiqués de presse et des discours, ainsi que d'autres informations sur les structures, les politiques et les activités de l'Alliance; il offre aussi plusieurs services en ligne.